

Le Bulletin de NLGH

Numéro 8

Date de parution : Mars 2016



NLGH

Adresse postale :

Maison Pour Tous Marcel Bou

8-10 rue du Docteur Sureau

93160 Noisy-le-Grand

Siège social :

MPT Marcel Bou

Adresse e-mail :

noisy93160.histoire@free.fr

Rédaction et publication :
NLGH

NLGH, Noisy-Le-Grand et son Histoire, est une association loi de 1901 déclarée à la Sous-Préfecture du Raincy sous le numéro W932004107 le 06/03/2012.

Son objectif premier est de rechercher des documents et témoignages sur l'histoire de Noisy-le-Grand, afin de la faire mieux connaître et la transmettre.

Sommaire

Quelques propos du président de NLGH

Page 1

Alfred Dittgen : Noisy en 1936 : une première ville nouvelle.

Page 3

Claudine Durand-Coquard : L'activité à Noisy-le-Grand en 1940 à partir d'une enquête de la Kommandantur de Versailles.

Page 15

Alain Bourguignat : Jean Vaquier, un médecin dans son siècle (1888 - 1951)

Page 25

Vous possédez, dans vos archives familiales, des documents qui concernent la vie quotidienne de vos parents et aïeux ayant vécu à Noisy-le-Grand. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous les confier provisoirement afin de pouvoir les prendre en compte, avec toutes les garanties légales de confidentialité, dans nos recherches.

Nous vous en remercions d'avance.

site web de l'association : <http://noisy93160.histoire.free.fr/1-accueil.html>

QUELQUES PROPOS DU PRÉSIDENT DE NLGH

À l'aube de sa cinquième année d'existence, notre association est heureuse de vous présenter ce huitième numéro de sa revue Bulletin NLGH, déjà bien installée dans le paysage de recherches et d'études historiques de notre commune. Trois communications inédites sont soumises à votre lecture et à vos remarques.

La première concerne une étude démographique qui permet de connaître mieux l'histoire de la population de Noisy-le-Grand, à partir de l'examen du recensement de l'année 1936, avant la seconde guerre mondiale, à l'époque du Front Populaire. On y voit l'importance qu'a prise l'arrivée de nombreux nouveaux habitants, issus pour beaucoup de la capitale et des zones suburbaines, et installés dans les nouveaux lotissements dont beaucoup sont situés au sud et à l'ouest de l'ancien village.

La deuxième provient d'un document, conservé aux archives départementales et municipales, établi en 1940, pour des raisons stratégiques et policières, par la Feldkommandantur de Versailles. Il donne des renseignements très précis sur de nombreux aspects de la vie de la commune au début de l'occupation allemande, tant dans ses aspects humains que dans les activités agricoles, commerciales, artisanales et industrielles qui demeurent en place ou qui ont été interrompues du fait de la guerre.

La troisième présente une biographie du docteur Jean Vaquier (1888-1951) qui a donné son nom à l'une des artères principales du centre de Noisy-le-Grand. L'auteur de cette communication a retracé, après des recherches minutieuses qui l'ont amené jusque dans le centre de la France où naquit ce praticien émérite, la vie personnelle et professionnelle d'un médecin dont peuvent se souvenir bon nombre d'ancien Noiséens qu'il a aidés, notamment à voir le jour.

Nous remercions la municipalité de l'aide matérielle qu'elle nous a apportée, comme la précédente, pour la reproduction de ce Bulletin NLGH. Nous souhaitons que les lecteurs puissent manifester l'intérêt qu'ils portent à nos travaux, en nous faisant part, notamment, de leurs remarques et suggestions diverses : tous ces apports sont autant d'encouragements à la poursuite de nos recherches et à leur diffusion auprès de la population noiséenne.

Claude Coquard

NOISY EN 1936 : UNE PREMIÈRE VILLE NOUVELLE

Quelques mots de présentation

Parmi toutes les sources qui permettent au chercheur de connaître l'état de la population en un moment donné depuis le début du XIX^e siècle, les recensements officiels figurent au premier plan. En ce qui concerne Noisy-le-Grand, les registres de recensement de 1831 à 1876 se trouvent aux archives départementales¹ et peuvent être consultés à Bobigny. Surtout pour les premiers, leur conservation est souvent dans un état médiocre, parfois à la limite de la lisibilité. En 1886 et par la suite², les registres sont consultables aux archives municipales de Noisy-le-Grand. Jusqu'en 1926, inclusivement, les documents sont manuscrits et présentent parfois des difficultés de lecture, soit en raison des orthographes peu homogènes de certains noms, soit du fait de la lisibilité même des documents. À partir de 1931, les éléments des registres sont tapés à la machine, ce qui ne garantit néanmoins pas toujours leur parfaite lisibilité.

Le recensement effectué en 1936, qui a été dépouillé et mis sur support informatique par Claudine Durand-Coquard et moi-même et qui fait l'objet ici de la très précise étude d'Alfred Dittgen, se présente donc comme un épais registre de 231 pages, chacune d'entre elles comportant les renseignements concernant 15 individus. Il faut signaler que les pensionnaires de l'orphelinat italien, situé rue du docteur Sureau, ne sont pas répertoriées, seuls les enseignantes et le personnel de service étant recensés.

La communication qui suit a pour objet de témoigner, grâce à un examen proprement démographique du document, de l'évolution réelle de la population noiséenne et des caractéristiques essentielles de cette population d'une ville de banlieue à la veille de la seconde guerre mondiale³. D'autres études similaires permettront de procéder à des comparaisons diachroniques de la situation de ces habitants de Noisy-le-Grand, dont le nombre, en 2016, peut être évalué à un peu moins de 65 000 individus.

Claude Coquard

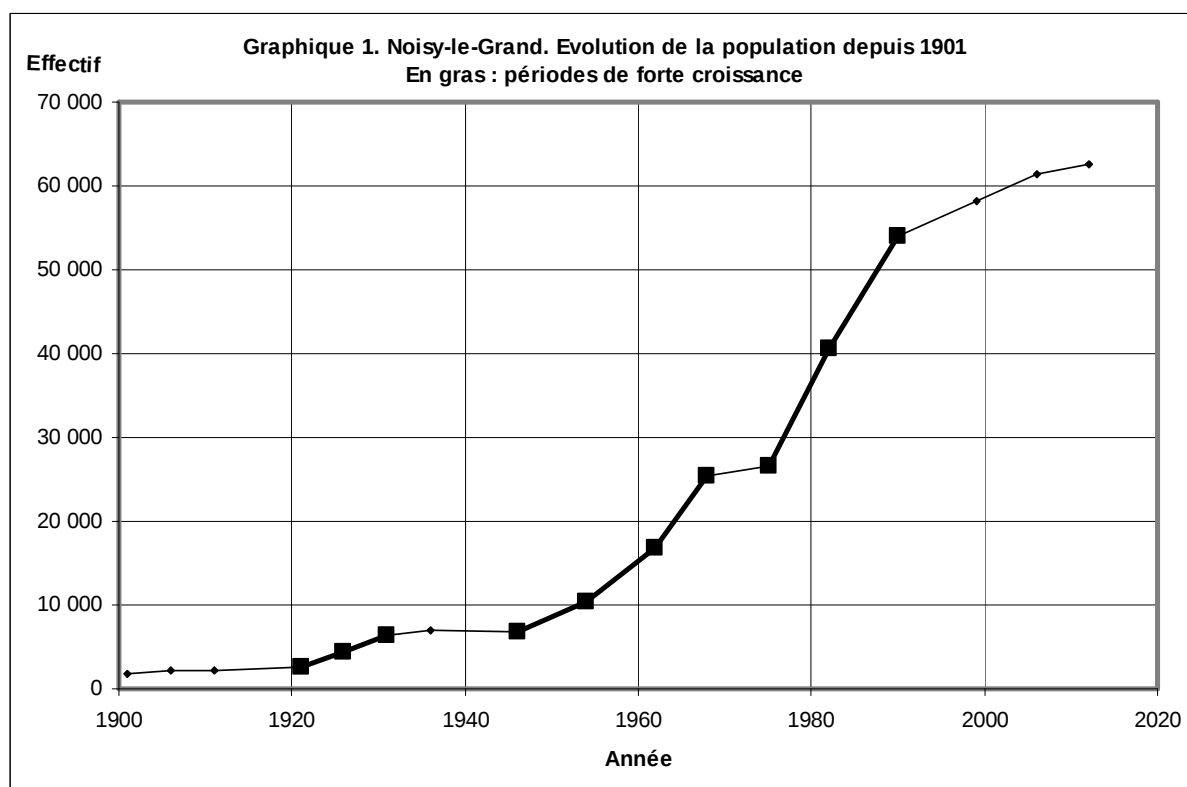
¹ A.D. Seine-Saint-Denis, 93/100.

² Jusqu'en 1946, les recensements exhaustifs sont effectués tous les cinq ans à l'exception des périodes de guerre, puis à des intervalles plus irréguliers et plus longs. Depuis le début du XXI^e la périodicité quinquennale est reprise, mais l'opération n'est plus exhaustive que dans les communes de moins de 10 000 habitants, les autres sont recensées à l'aide de sondages annuels.

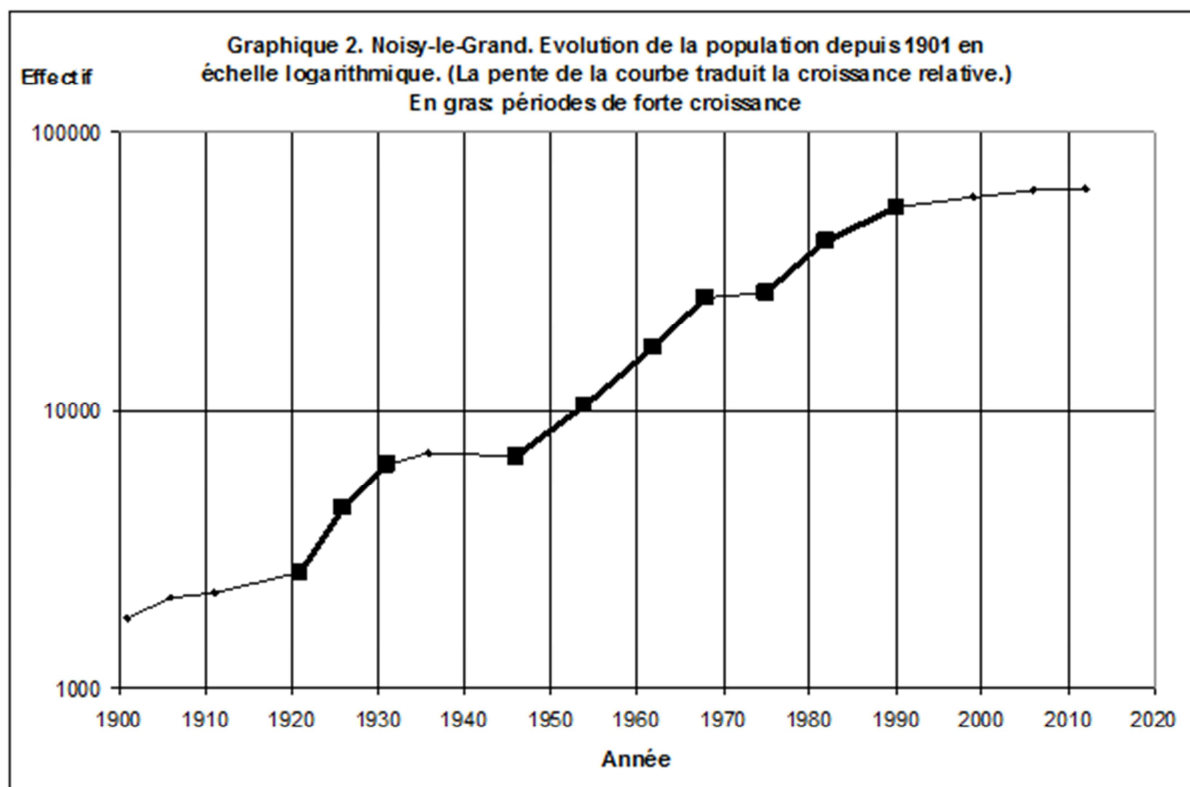
³ Du fait de la Seconde Guerre, il n'y a pas eu de recensement entre celui-ci et celui de 1946.

Une croissance démographique exceptionnelle dans les années 1920

La population de Noisy-le-Grand, qui était d'un peu moins de 1 000 personnes au moment de la Révolution a crû très lentement durant le XIX^e siècle, pour atteindre quelques 1 800 personnes au début du XX^e siècle. À partir de là, comme le montre le graphique 1, elle a connu trois périodes de forte croissance. La première entre les deux guerres, plus précisément entre 1921 et 1931⁴, où elle est passée d'environ 2 600 habitants à 6 400, soit un accroissement de 3 800 personnes en 10 ans. La deuxième après la Seconde Guerre, entre 1946 et 1968, où elle est passée de 6 800 habitants à 25 400 soit 18 600 personnes de plus en 22 ans. Et la troisième entre 1975 et 1990, à l'époque où Noisy se développait fortement du fait de son appartenance à la Ville nouvelle de Marne-la-Vallée, où elle est passée de 26 700 habitants à 54 000, soit une augmentation de 27 300 personnes dans ces 15 ans. Si l'on s'en tient à ces chiffres bruts, Noisy a connu sa plus grande transformation après son inclusion dans la Ville nouvelle. Cela étant, il faut aussi reporter ces croissances aux situations antérieures et aux durées en question. En procédant ainsi on note que la croissance annuelle moyenne de la période 1921-1931 a été le double de celle de la période 1975-1990 : 9,5 % contre 4,8 % ! La croissance de la période 1946-1968 ayant été intermédiaire : 6,2 %. C'est ce que montre aussi le graphique 2 sur lequel la pente de la courbe, qui traduit ici la croissance relative, est beaucoup plus accentuée entre 1921 et 1931 qu'entre 1975 et 1990. Autrement dit, entre les deux guerres mondiales Noisy a connu une transformation plus rapide qu'à l'époque de la Ville nouvelle, d'où le titre de cet article.



⁴ Les dates en question sont celles des recensements.



Une croissance due en grande partie à l'extension de l'agglomération

Si l'augmentation de la population noiséenne, suite à la création de Marne-la-Vallée, est due surtout à la construction de grands immeubles d'habitation autour des deux stations du RER A, celle de l'entre-deux-guerres résulte principalement des nombreux lotissements constitués à cette époque. Les immeubles d'habitation de la Ville nouvelle, ainsi que ceux de bureaux et le centre commercial des Arcades, ont considérablement modifié la physionomie de Noisy, mais ils s'inscrivaient dans une commune déjà largement urbanisée, alors que les lotissements de l'entre-deux-guerres ont peut-être changé plus profondément les choses, puisqu'ils étendaient l'agglomération, jusqu'alors concentrée autour de la mairie⁵, à pratiquement tout le territoire de la commune, transformant le petit bourg briard en petite ville de la banlieue parisienne.

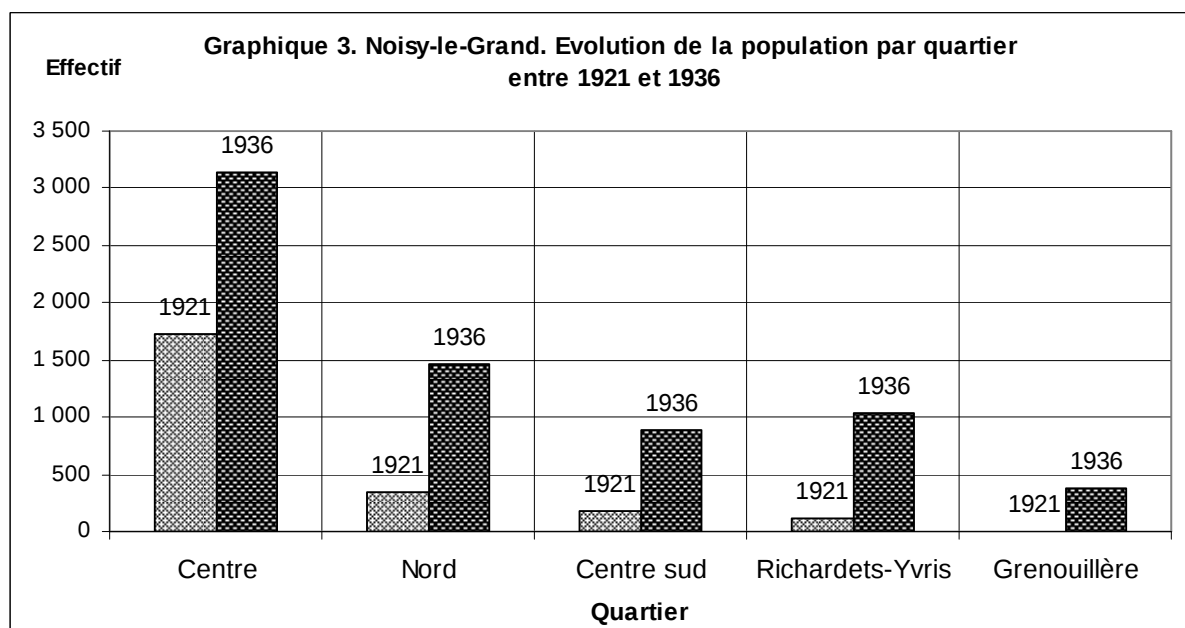
Au lendemain de la Grande guerre, plus précisément en 1921 (graphique 3), sur un peu moins de 2 600 habitants recensés, près des trois quarts, 73 %, habitaient dans le centre-ville, c'est-à-dire, le long et de part et d'autre de la Grande rue et de la rue perpendiculaire partant de l'église jusqu'à l'actuelle école Cabrini⁶. La plupart des autres habitaient dans les quartiers adjacents, particulièrement à la Varenne au nord-ouest, à Villeflaix au nord - où depuis les années 1910 les maisons individuelles commençaient à prendre la place du parc - et dans le nouveau lotissement Bellevue au sud de la route de Champs. Quant à la moitié sud de Noisy, elle était toujours largement inhabitée⁷, puisqu'elle n'abritait que moins de 5 % de la population. Plus précisément on y comptait 26 personnes dans le bois Saint-Martin, vraisemblablement employées au service de ce domaine, et 82 personnes dans

⁵ Laquelle se trouvait jusqu'en 1927 dans la rue Pierre Brossolette tout près de l'angle avec la rue Pasteur.

⁶ Merci à Bruno Jouët, qui a établi les effectifs de Noisy par rue des recensements anciens.

⁷ Pendant très longtemps il n'y avait dans la partie sud de Noisy qu'une grande ferme, la ferme de la Grenouillère, ou fief des Huttereaux, au niveau de l'autoroute. Cette ferme a disparu à la Révolution et cette partie de la commune est restée vide d'habitants, mis à part les quelques occupants du bois Saint-Martin, jusqu'à la création de la rue du Richardet

22 ménages, soit à peu près autant de maisons dans le hameau du Richardet⁸, entre la route de Villiers et le fort du même nom. Cet écart, le seul dans cette partie de la commune, apparaît pour la première fois, avec un ménage de quatre personnes, au recensement de 1906⁹.



Au recensement qui nous occupe, celui de 1936, Noisy compte 7 050 habitants. Alors que la population de la commune a pratiquement triplé, celle du centre a moins que doublé : elle représente alors moins de la moitié de l'ensemble, 46,5 %. En revanche, celles des quartiers périphériques, où les lotissements se créent ou se développent, ont été multipliées par quatre, et celle des Richardets-Yvris, par presque dix. Au nord de ce dernier quartier, celui de la Grenouillère, qui n'existait pas en 1921, est en plein essor¹⁰. Les nouveaux logements correspondant à cette croissance démographique, surtout des maisons individuelles, sont bien sûr, dans leur très grande majorité peuplées par des gens venus d'ailleurs. C'est ce que permet de voir la pyramide des âges de 1936, ainsi que l'examen des lieux de naissance déclarés.

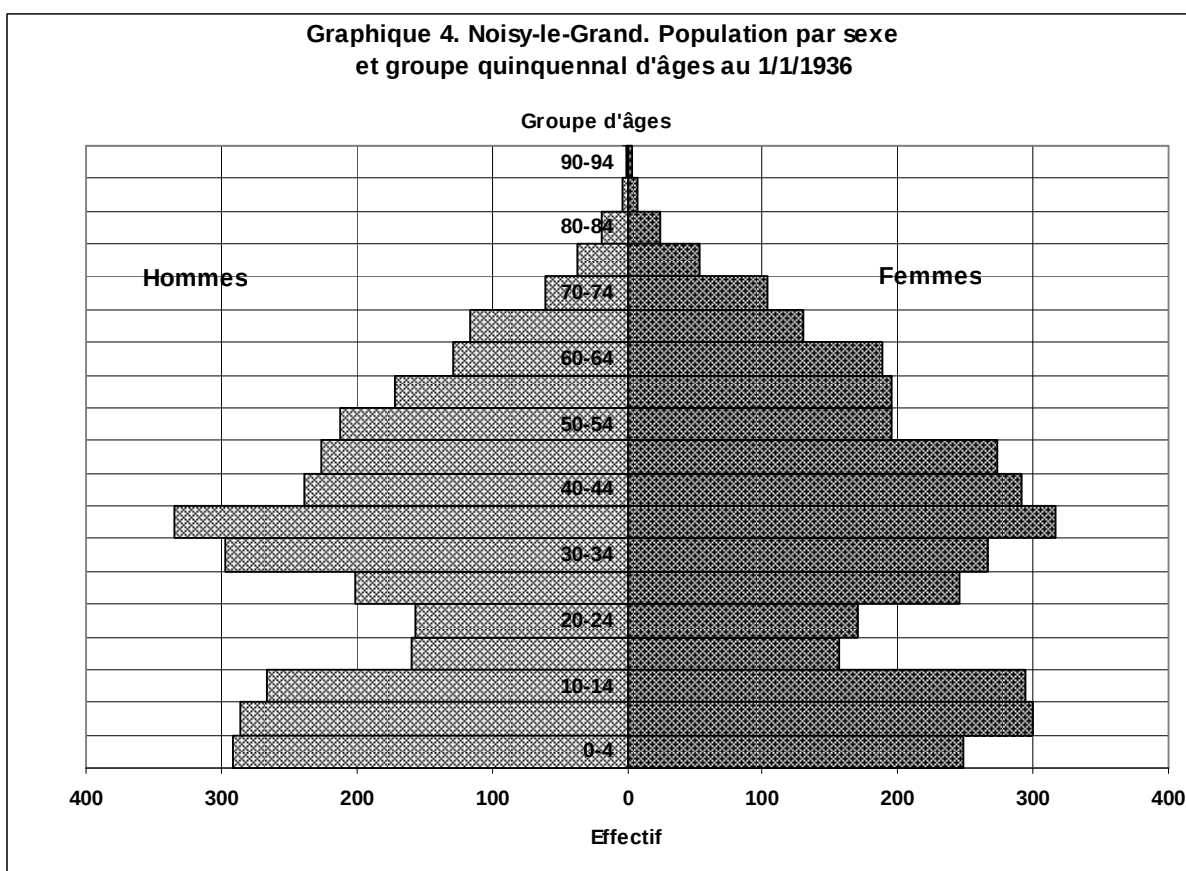
⁸ Dans les recensements français, le ménage est l'ensemble des occupants d'un même logement. Dans le cas de lotissements il n'y a la plupart du temps qu'un ménage par maison.

⁹ Ces habitants dépendaient de Villiers pour leurs transports, la poste, l'école de leurs enfants..., au point de demander à être rattachés à cette commune. Voir : Francis Baffet, « Les limites territoriales de Noisy-le-Grand entre 1789 et 1958 », pp 3-18, *Le Bulletin de Noisy-le-Grand et son Histoire*, n° 3, septembre 2013.

¹⁰ Voir Claude Coquard et Claudine Durand-Coquard, *Histoire de Noisy-le-Grand (1789 – 1958) : Du village briard à la grande ville de banlieue*, Association Noisy-le-Grand et son Histoire (NLGH), p 248 et s.

Une pyramide de 1936 marquée par cette croissance

La « pyramide » des âges du 1^{er} janvier 1936¹¹, donnée ici par groupe quinquennal d'âges (graphique 4), présente en réalité une forme en « as de pique » avec une forte proportion d'adultes et une faible proportion d'adolescents et de jeunes gens. Ce type de figure est typique d'une population qui a connu de nombreuses arrivées récentes. Pourquoi ? Les personnes qui viennent s'installer dans une commune d'une région en croissance démographique sont généralement des jeunes gens ou des jeunes ménages en quête de logement. Ceux-ci ont ou vont avoir de jeunes enfants mais pas encore, ou peu, d'adolescents. Ainsi à Noisy, où cette immigration a été très importante dans les années 1920, il se marque quelques années plus tard par une forte proportion de personnes entre 30 et 45 ans et une faible proportion entre 15 et 25 ans. Cela étant, la faiblesse de cette dernière proportion est aussi due au fait que nous avons ici les générations nées durant la Grande Guerre, bien moins nombreuses que celles nées avant ou après, du fait de l'absence des hommes et du décès de beaucoup d'entre eux.

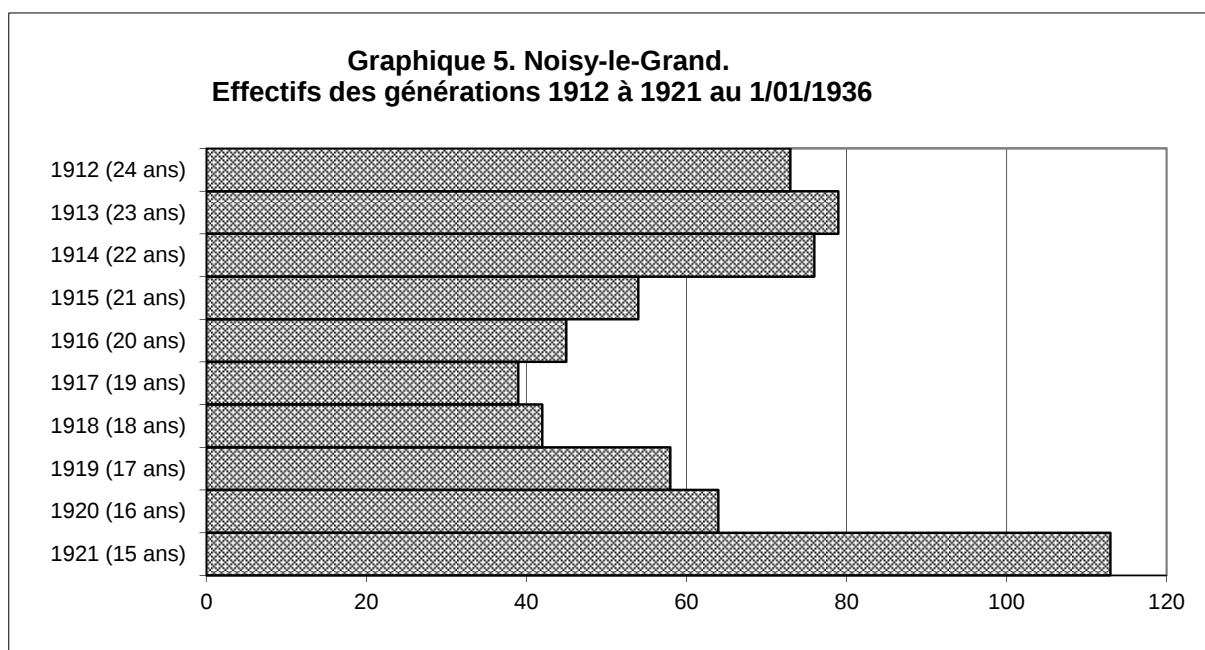


On appréhende mieux ce phénomène si l'on regarde la section de pyramide par année d'âge, donc par génération, de ce groupe, du graphique 5. On y voit que les générations 1916 à 1918 présentent les effectifs les plus faibles. Il s'agit là de naissances dont les conceptions ont toutes eu lieu durant la Guerre. Les générations qui les encadrent, 1915 et 1918 sont un peu plus fournies, car elles comportent une partie de conceptions hors Guerre, mais bien moins que les générations normales 1912

¹¹ Le recensement a eu lieu en mars. De ce fait la génération 1936 est très incomplète. Nous n'en tenons pas compte dans cette figure, laquelle donne, à peu de chose près, la situation au 1^{er} janvier 1936.

à 1914. Il faut attendre la génération 1920 pour voir l'effet du rattrapage des mariages qui n'ont pu avoir lieu durant le conflit.

Sur la pyramide d'ensemble on voit encore l'autre effet de ce conflit, la surmortalité des hommes, qui se traduit de leur côté par un creux très marqué du groupe 40-49 ans, soit des générations nées à la fin du XIX^e et au début du XX^e, lesquelles ont payé le plus lourd tribut à la Guerre. On peut enfin noter que l'âge moyen de la population noiséenne de 1936 est de 34,4 ans, un peu plus jeune qu'aujourd'hui, plus précisément en 2012¹², 36,2 ans.



Des Noiséens en grande majorité de fraîche date

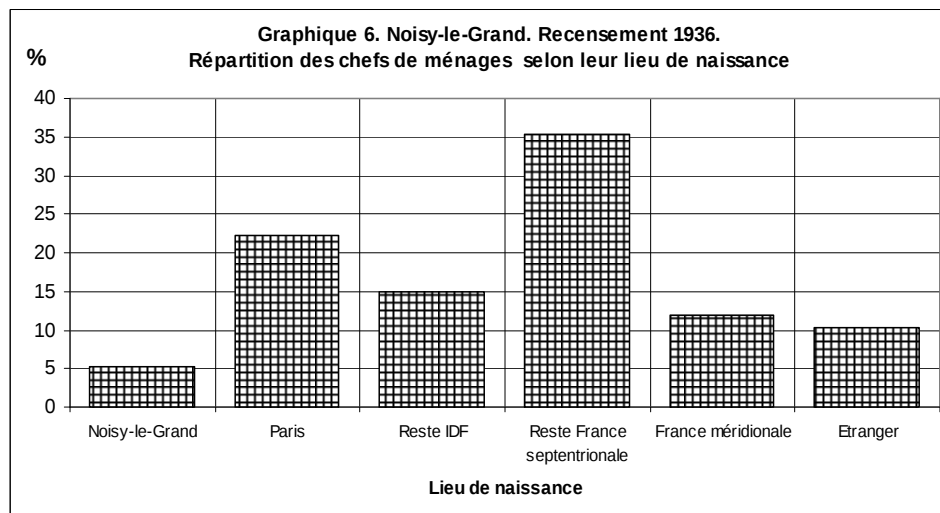
Ce que laisse entrevoir la pyramide est confirmée par la statistique des personnes nées hors de la commune. Celle-ci est de 90 %¹³ ! Et encore, sur les 10 % de personnes nées à Noisy il y a des enfants dont les parents sont arrivés très récemment. C'est pourquoi il est peut-être plus pertinent de considérer les lieux de naissance des chefs de ménages¹⁴. Ceux-ci sont à 95 % nés ailleurs. Le graphique 6 illustre de façon plus détaillée leurs provenances. On y voit le fort poids de Paris d'où sont originaires 22 % d'entre eux. Comment s'explique cette forte proportion ? Paris à cette époque frôlait les trois millions d'habitants¹⁵, c'est-à-dire, était « plein à craquer », et ne pouvait donc pas absorber son mouvement naturel (l'excédent des naissances sur les décès). Une partie des jeunes ménages devait donc s'« exiler » en banlieue. Ce phénomène est d'ailleurs toujours d'actualité.

¹² Depuis le début du XXI^e siècle les communes de 10 000 habitants ou plus ne font plus l'objet de recensements exhaustifs mais sont soumises chaque année à un sondage portant sur 8 % des adresses. Les chiffres de 2012, les plus récents, synthétisent les données collectées de 2010 à 2014. Dans la suite quand il sera question de chiffres actuels, il s'agira de ceux de cette année 2012.

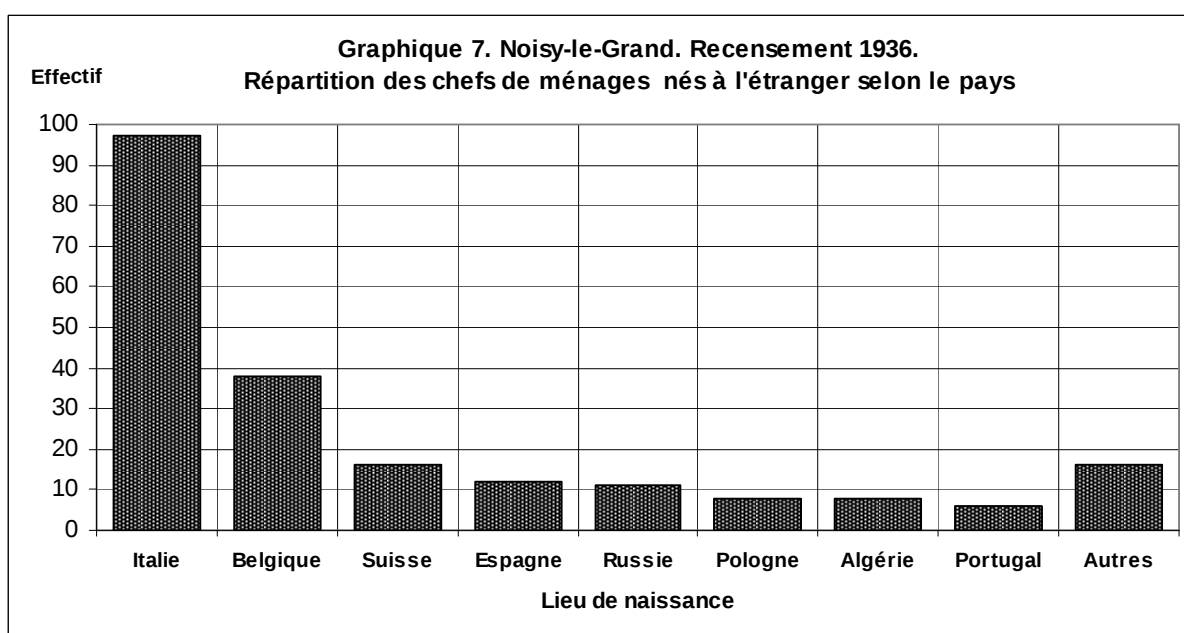
¹³ Il est toujours possible que certains « Noiséens de souche » soient nés dans des hôpitaux ou des cliniques des communes environnantes et donc enregistrés dans ces dernières, mais ce phénomène était marginal à l'époque.

¹⁴ Le chef de ménage est celui qui se déclarait tel dans les recensements passés, en pratique l'homme s'il y avait un couple. Dans le cas d'un ménage d'une personne, cette personne est chef par définition.

¹⁵ À l'heure actuelle : 2,2 millions.

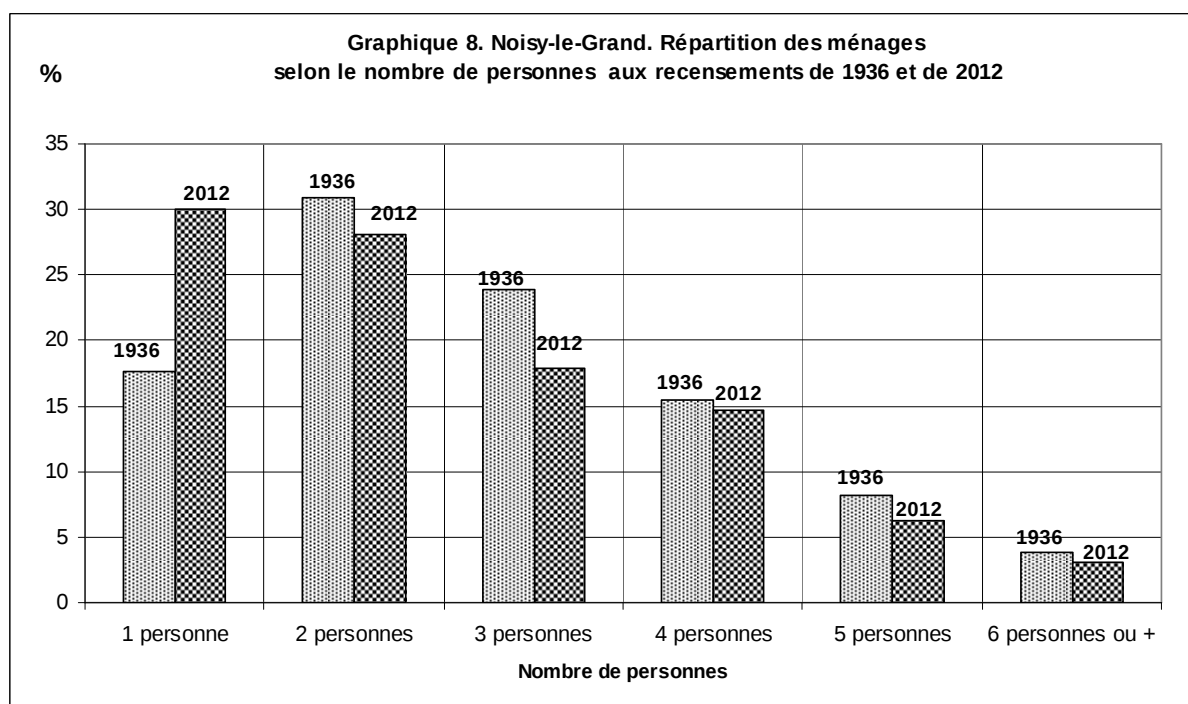


Le graphique 7 donne la répartition selon la nationalité des 10 % de chefs de ménage nés à l'étranger. Près de la moitié d'entre eux, 97 sur 212, sont des Italiens, reflet de la grande immigration transalpine de l'entre-deux-guerres. Ces personnes exercent presque toutes dans le bâtiment, non qu'elles auraient été formées à ces métiers dans leur pays, mais tout simplement parce que les besoins dans cette branche avaient du mal à être couverts par les autochtones et donc attribués aux immigrés les plus récents : on observera le même phénomène dans les années 1960 avec les Portugais. La deuxième communauté en importance venant de l'étranger est celle des Belges. C'est une immigration bien oubliée aujourd'hui. Première immigration de masse en France dans la seconde partie du XIX^e siècle, elle était facilitée par l'absence de frontière naturelle et par la proximité des exploitations des grandes plaines du Nord, où ces personnes se sont d'abord employées, de l'industrie textile et des mines de la région, où beaucoup ont travaillé par la suite, avant de se disperser dans tout le pays et y occuper des emplois divers. Notons encore que les personnes originaires d'Algérie ne sont pas, d'après leurs noms, des Arabes, mais des Européens, des « Pieds-noirs », selon l'expression utilisée plus tard.



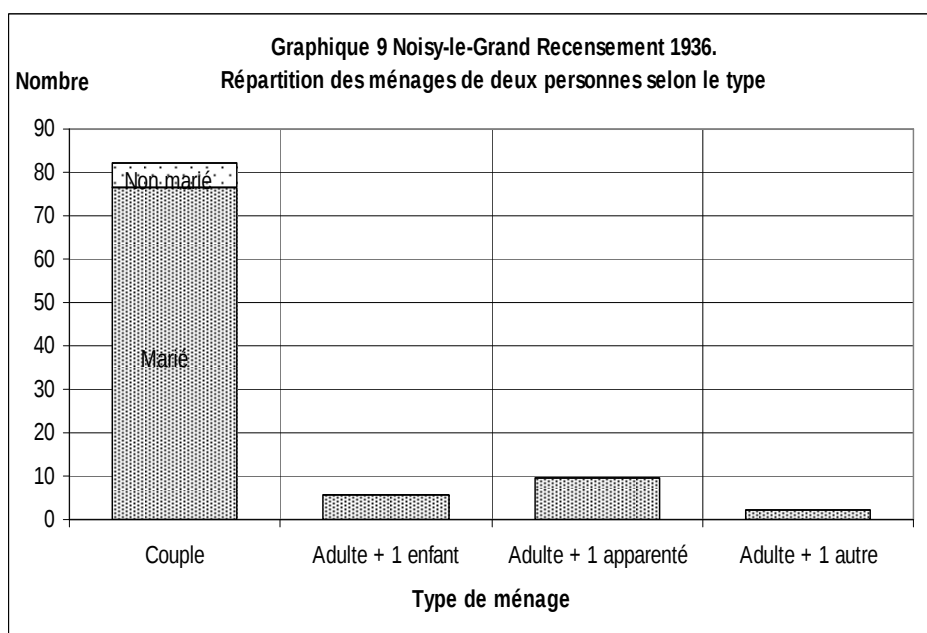
Les ménages de deux personnes majoritaires

En 1936 Noisy abrite deux ménages collectifs : l'orphelinat tenu par les sœurs italiennes dans ce qui deviendra l'école Cabrini et l'« Œuvre de Villeflaix » dans la Grande rue. Les 2 250 autres ménages, les ménages ordinaires, abritent un peu moins de trois personnes en moyenne, 2,95 exactement, chiffre supérieur à l'actuel, qui est d'un peu plus de deux et demi, de 2,52 exactement. La raison principale de cette différence, comme le montre le graphique 8, est le fait qu'en 1936 le ménage le plus fréquent, près du tiers de l'ensemble, est celui de deux personnes, alors qu'aujourd'hui c'est le ménage d'une seule personne qui domine, représentant également près du tiers. Cette évolution est due, d'une part, au vieillissement de la population et, d'autre part, à la « crise du couple ». Le premier phénomène se traduit par davantage de personnes âgées vivant seules, surtout des femmes. Mais à Noisy il joue à la marge car la population n'est pas considérablement plus vieille actuellement que par le passé : on compte 10,5 %¹⁶ de 65 ans ou plus en 2012 contre 8,4 % en 1936. C'est surtout la « crise du couple » qui est en cause ici, laquelle se traduit par des séparations de plus en plus nombreuses et des solitudes plus longues. Cela étant, le développement de ce type de ménage n'a été possible que parce que les logements, bien que toujours insuffisants, sont plus abondants et plus abordables aujourd'hui qu'avant-guerre, époque où, comme on va le voir, la cohabitation des générations et celle avec des personnes étrangères à la famille étaient monnaie courante.



Le graphique 9 montre que les ménages de deux personnes, les plus fréquents à Noisy en 1936, sont constitués à plus de 80 % de couples sans enfant, principalement de couples relativement âgés dont les enfants ont quitté le domicile et de jeunes couples encore sans enfants. Peu de ces couples ne sont pas mariés : on y reviendra. Les autres ménages sont constitués d'un adulte avec un enfant, ce qu'on appelle aujourd'hui une famille monoparentale, soit d'une personne cohabitant avec un autre membre plus ou moins proche de sa famille ou avec une personne non apparentée qu'elle loge. On reviendra également sur ce type de ménages un peu plus loin.

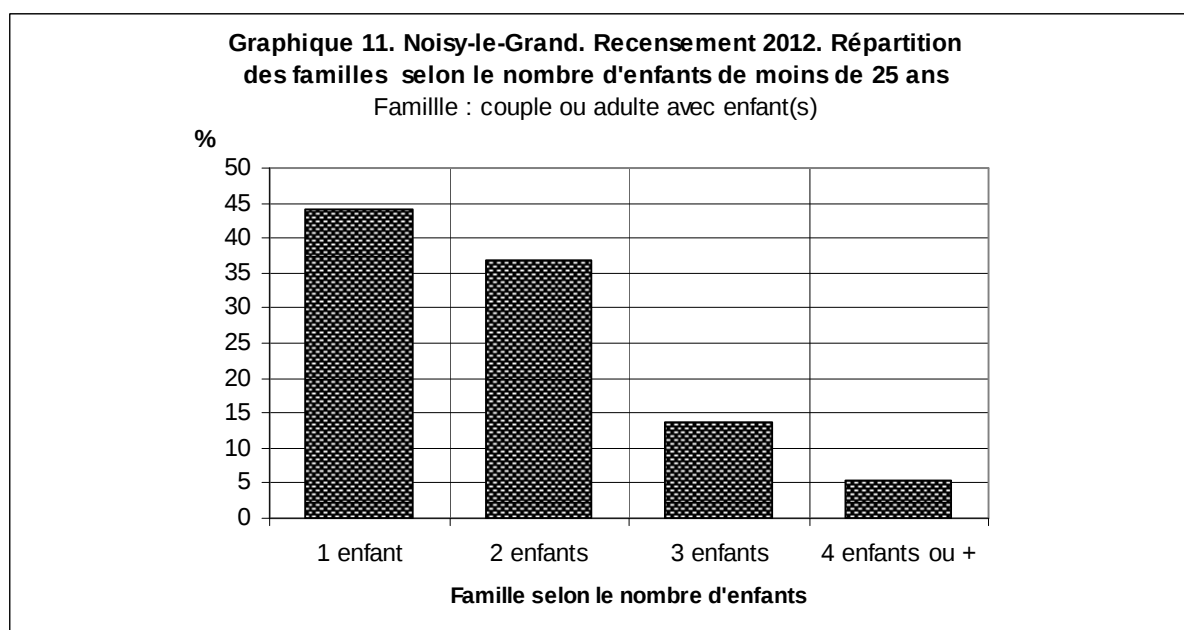
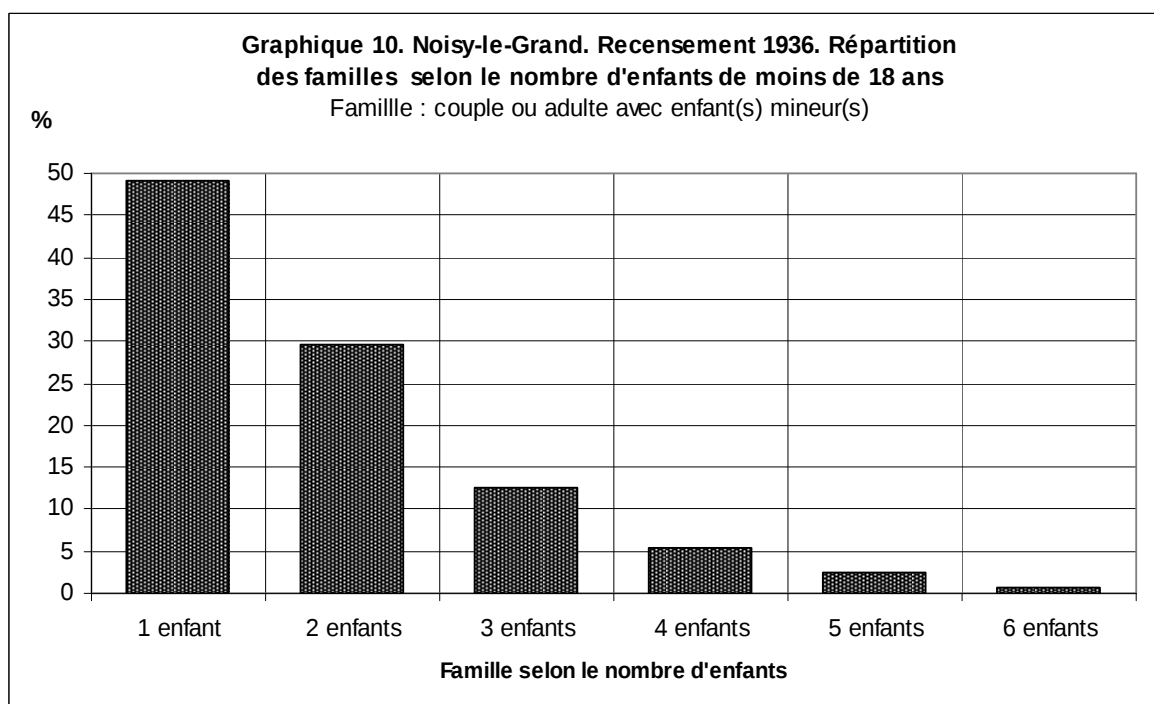
¹⁶ La population de Noisy, comme celle de l'Ile-de-France d'une façon générale, est beaucoup plus jeune que celle de la France, où l'on compte 18,4 % de 65 ans et plus, du fait de l'arrivée de jeunes adultes et du départ d'une partie des retraités.



Plus de couples mariés qu’aujourd’hui mais guère plus d’enfants

Le graphique 10 donne la répartition des familles noiséennes en 1936 selon le nombre d’enfants de moins de 18 ans présents dans le ménage. Ces nombres ne sont pas à confondre avec la fécondité des familles, c’est-à-dire, leur progéniture, puisque certaines ont vu leurs enfants les quitter et d’autres en attendent encore. Le nombre moyen de ces enfants est égal à 1,85. On voit que la famille avec un seul enfant prédomine : elle représente près de la moitié des cas, 49 %, que les familles de trois enfants ou plus, familles nombreuses au sens actuel, représentent le cinquième 21 %, et les « très nombreuses », celles de cinq enfants ou plus, à peine un peu plus de 3 %. La comparaison avec la situation actuelle n’est pas parfaite, car l’Insee, depuis quelques temps, considère comme enfants des familles, non les mineurs mais les moins de 25 ans célibataires¹⁷. Regardons néanmoins le graphique 11 qui illustre la situation de la commune en 2012, laquelle conduit à un nombre moyen d’enfants présents égal à 1,83, et à 19 % de familles de trois enfants ou plus, soit pratiquement les mêmes valeurs qu’en 1936. Compte tenu de la différence de définition on peut dire que la fécondité noiséenne était un peu plus forte avant-guerre, mais pas considérablement : elle reflète l’évolution nationale. Entre 1925 et 1935 le nombre moyen d’enfants par femme en France est passé de 2,5 à 2,1. Ces dernières années ce nombre oscille entre 1,9 et 2.

¹⁷ Cela dit, les enfants célibataires de moins de 25 ans présents dans les ménages ne sont pas considérablement plus nombreux que les mineurs présents, car un certain nombre de ceux âgés de 18 ans et plus ont quitté les ménages.

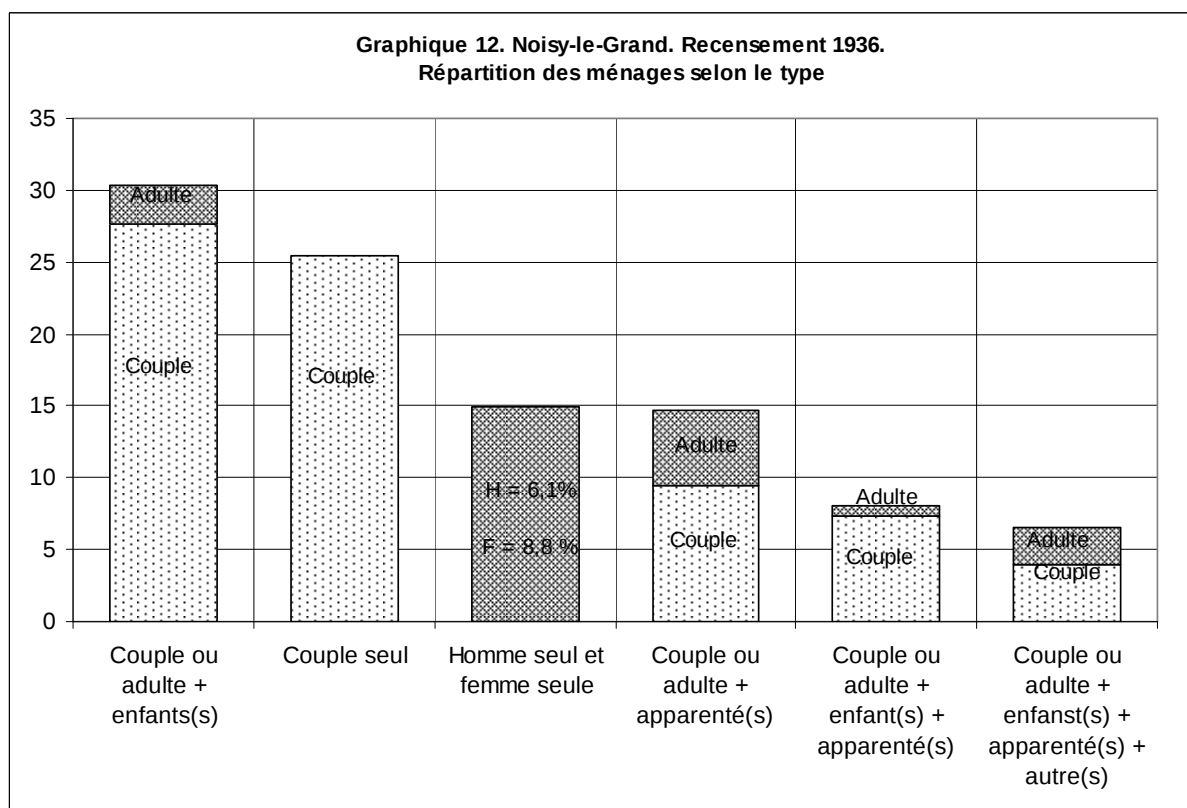


Une différence plus importante entre les deux époques concerne les familles ayant à leur tête un adulte seul, les familles monoparentales. En 1936 elles représentaient 13,4 % des familles avec enfant, en 2012, le double : 26,5 %. En 1936 dans plus d'un quart des cas, 28 %, elles ont un homme à leur tête, en 2012 seulement dans 14 % des cas. Avant-guerre, époque où la mortalité était plus importante qu'à l'heure actuelle ces familles étaient principalement la conséquence du veuvage, lequel, s'il affectait d'abord les femmes, concernait aussi les hommes. À l'heure actuelle, ce type de famille

résulte presque uniquement de la séparation des couples, les enfants restant très majoritairement avec la mère. On peut encore noter qu'en 1936, époque où le mariage était la norme, les couples non mariés de Noisy représentaient 5,5 % des couples, alors qu'en 2012, où le mariage est « optionnel », ces couples représentent 28 %. Cette proportion ne varie guère que les couples aient des enfants ou pas¹⁸, aussi bien avant-guerre qu'à l'heure actuelle.

Des ménages qui abritent souvent des personnes étrangères

Le graphique 12 donne la répartition des ménages noiséens de 1936 selon différents types. Si on additionne les ménages qui comportent des personnes apparentées au chef, autre que le conjoint ou les enfants mineurs, on obtient 29,3 %, presque un tiers. De qui s'agit-il ? Principalement de ménages dans lesquels cohabitent les générations adultes, soit un couple d'âge intermédiaire avec un ou des parents âgés, soit un même couple avec un enfant marié et éventuellement les enfants de ce dernier. Ou encore de couples ou d'adultes qui vivent avec d'autres membres de leurs familles, frères, sœurs ou parents plus lointains. Pour 2012 nous n'avons pas ce type de statistique, tout simplement, parce que ces situations sont marginales à l'heure actuelle. Rappelons qu'elles étaient dues avant-guerre au fait que les logements étaient plus rares et les moyens d'y accéder plus faibles qu'aujourd'hui. Autre situation qui diffère de l'actuelle, les ménages qui abritent des personnes étrangères à la famille, 6,5 %, soit 1 sur 15. Ce n'est pas considérable, mais il est intéressant de regarder plus dans le détail. On a ici deux cas de figure. D'une part, des ménages qui louent une pièce à un étranger et, d'autre part, des ménages qui abritent des employés, souvent des apprentis, dans le cas de commerçants par exemple, ou de personnel domestique quand il s'agit de ménages aisés. Ces situations sont typiques d'une époque.



¹⁸ Il y a là un effet d'âge et de génération. Les couples avec enfants sont constitués de personnes d'âges intermédiaires. Les couples sans enfant sont, d'une part, des couples plus jeunes, dont certains attendent d'avoir des enfants pour se marier, et d'autre part, des couples de générations plus anciennes, qui se mariaient davantage.

Conclusion

La feuille individuelle du recensement actuel comporte de très nombreuses questions sur l'activité professionnelle du recensé : profession, statut, employeur, lieu de l'activité... de telle sorte d'aboutir à des statistiques précises et détaillées. Par le passé, dans le recensement en 1936 en l'occurrence, il n'y avait que deux questions concernant l'activité : la première demandait la profession sans plus et la seconde le lieu où elle s'exerçait, en l'occurrence dans quelle entreprise ou administration. Dans notre cas, si la première est généralement renseignée, la seconde l'est moins. De plus si le nom de l'entreprise ou de l'administration est donné, sa localisation n'est pas mentionnée, ni, contrairement à ce qui est demandé aujourd'hui, son activité principale. Cela étant, on peut néanmoins en tirer un certain nombre d'informations sur la composition professionnelle et donc aussi sociale, de la population de cette petite nouvelle ville qu'était Noisy-le-Grand en 1936. Cela fera l'objet d'un prochain article.

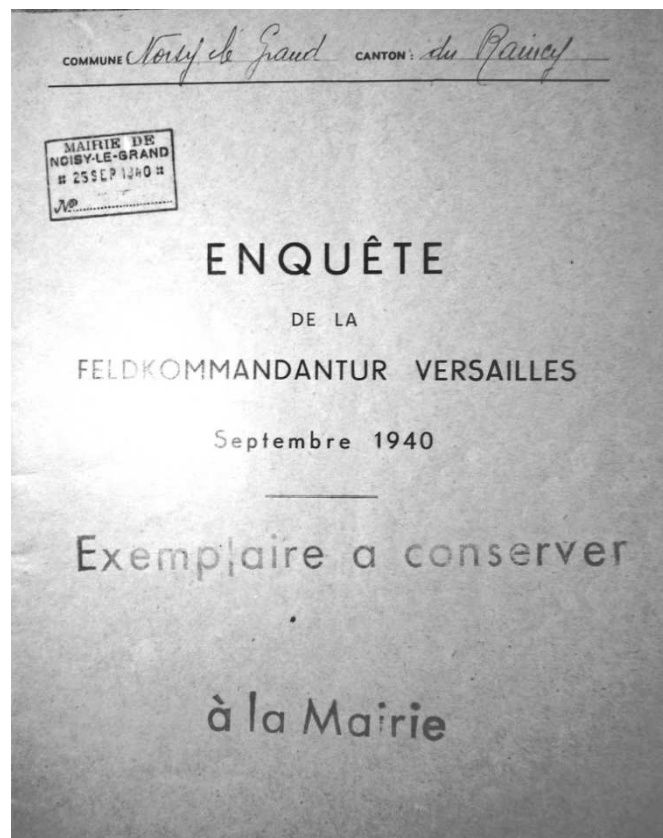
Alfred Dittgen

L'ACTIVITÉ À NOISY-LE-GRAND EN SEPTEMBRE 1940, À PARTIR D'UNE ENQUÊTE DE LA KOMMANDANTUR DE VERSAILLES

Les archives municipales de Noisy-le-Grand disposent des résultats d'une longue enquête faite pour la Kommandantur en septembre 1940 ; elle traite

- de questions générales
- de l'armée
- de la police
- de l'enseignement, des associations de la jeunesse, de la presse, des maisons d'éditions ...
- du ravitaillement et des prix et de l'état des chômeurs secourus
- de l'artisanat et de l'industrie, des industries travaillant le bois
- des communications
- de l'organisation du travail et de l'assistance publique
- de l'agriculture
- des services vétérinaires.

Tel est le plan du questionnaire ; il est ici légèrement modifié, en fonction des renseignements donnés.



Page de garde –photo Claude Coquard

Les questions d'ordre général

- La commune comptait 7400 habitants le 1^{er} août 1939¹ ; il n'y en a plus que 5700 un an après. Les sujets étrangers : 2 Anglais habitent la commune, l'un est sans profession (il a 84 ans), l'autre est interprète. Il y a aussi 2 Allemands depuis le 1^{er} août 1939 : un émouleur et une ménagère. Pour les autres sujets étrangers habitant la commune depuis la même date, ces renseignements peuvent être fournis par la police d'État qui est chargée du contrôle des étrangers.

- Noisy-le-Grand fait partie de l'arrondissement de Pontoise (Sous-préfet : M. Hilaire) et du canton du Raincy (maire du chef-lieu de canton : M. Barbier).

- Le maire de la commune, M. Lapersonne a été investi dans ses fonctions de façon régulière, élu par le conseil municipal le 24 septembre 1938.

QUESTIONNAIRE 1. FEUILLE 1.	
COMMUNE :	CANTON :
COMMUNE : <i>Noisy-le-Grand</i>	CANTON : <i>Le Raincy</i>
DEMANDE	REPONSE
I. Questions d'Ordre Général	
1. Nom de la localité.....	<i>Noisy-le-Grand</i>
Nombre d'habitants le 1 ^{er} -8-1939.....	<i>7400</i>
— — le 1 ^{er} -8-1940.....	<i>5700</i>
— — le jour même de la réponse.....	<i>6200</i>
Ne sont pas encore rentrés à ce jour.....	<i>1200</i>
2. Canton	<i>Le Raincy</i>
Nom du maire du canton.....	<i>M. Barbier</i>
Arrondissement.....	<i>Pontoise</i>
Nom du sous-préfet.....	<i>M. Hilaire</i>
3. Nom du maire de la localité.....	<i>M. Lapersonne</i>
Celui-ci a-t-il été investi dans ses fonctions d'une façon régulière ?	<i>Oui</i>
Où est-il simplement maire à titre provisoire ?	<i>non</i>
Depuis quand est-il en fonctions ?	<i>24 Septembre 1938</i>
Investi par qui ?	<i>élu par le conseil municipal</i>
4. Y a-t-il dans la localité une police d'Etat ?	<i>Oui</i>
Si oui, quelle force ?	<i>2 gardiens de la paix</i>
Nom et domicile du chef.....	<i>M. Le Commissaire de Police de</i>
Armes et munitions.....	<i>Noisy-le-Grand / 2 fusils</i>
Y a-t-il une police municipale ?	<i>Oui, Police auxiliaire</i>
Si oui, quelle force ?	<i>13</i>
Nom et domicile du chef.....	<i>M. Bauhousier, 11 av. d'Alsace</i>
Armes et munitions.....	<i>4 fusils</i>
Y a-t-il des gendarmes ?	<i>non, Gendarmerie de Noisy-le-Grand</i>
Si oui, quelle force ?	<i>-</i>
Nom et domicile du chef.....	<i>-</i>
Armes et munitions.....	<i>-</i>
Y a-t-il des gardes mobiles ?	<i>non</i>
Si oui, quelle force ?	<i>-</i>
Nom et domicile du chef.....	<i>-</i>
Armes et munitions.....	<i>-</i>
5. Quelles autorités publiques y a-t-il ?	<i>Le Maire</i>
Lesquelles ne travaillent pas encore ?	<i>rien</i>
Lesquelles disposent d'armes et de munitions et desquelles ?	<i>-</i>
Leurs bâtiments sont-ils occupés par des troupes allemandes ?	<i>non</i>

Enquête Kommandantur – Questions d'ordre générales_ cliché Claude Coquard

¹ 7050 au recensement de 1936

L'armée

Seul le Fort de Villiers-sur-Marne qui fait partie des fortifications est sur le sol de Noisy-le-Grand ; il s'étend sur une superficie totale de 6 ha.

Aucun prisonnier de guerre n'est employé sur la commune.

La police

Il y a 2 gardiens de la paix qui dépendent du commissaire de police de Neuilly-sur-Marne. Ils sont armés de 2 pistolets. Une police municipale auxiliaire, forte de 13 hommes est commandée par M. Vanhoeserlande. Elle dispose de 4 pistolets. Il n'y a ni gendarmes, ni gardes mobiles.

Les armes que la population possédait ont été déposées, depuis le 14 juin 1940. Elles sont actuellement à Neuilly-sur-Marne au dépôt allemand de butin, sous la garde des autorités allemandes. Les armes de chasse, y compris les cartouches se trouvent au même endroit. En dehors des fonctionnaires de police, personne n'a l'autorisation de port ou de possession d'armes.

Le couvre-feu a lieu à 23h et l'obscurcissement des fenêtres a été ordonné entre le crépuscule et l'aube. Il existe une sirène à la mairie, des abris souterrains et tranchées abris ont été aménagés. Il y a un corps de sapeurs-pompiers volontaires qui dispose d'une motopompe, de 2 fourgons de transport, 2 extincteurs à mousse de 225 litres, 100 extincteurs à main, 2 dévidoirs. En cas d'incendie l'eau est prise dans les bouches d'incendie ou les bassins et rivières.

QUESTIONNAIRE 1.
FEUILLE 7.

COMMUNE : *Noisy le Grand* CANTON : *Le Raincy*

DEMANDE	REPONSE
220. Quelle est l'heure du couvre-feu ?.....	<i>23 heures</i>
221. L'obscurcissement général a-t-il été ordonné pour le temps entre le crépuscule et l'aube du jour ?.....	<i>oui</i>
Des installations d'alarme puissantes pour la défense passive existent-elles dans la commune ?.....	<i>il existe une sirène à la mairie</i>
Quelles autres mesures pour la défense passive ont été prises ?	<i>aménagement d'abris souterrains et tranchées abris.</i>
222. Y a-t-il un corps de sapeurs-pompiers ?.....	<i>oui</i>
Est-il professionnel ou volontaire ?.....	<i>volontaire</i>
Quel est son matériel en cas d'incendie ?.....	<i>motopompe - 2 fourgons de transport, 2 extincteurs à mousse de 225 litres - 100. extincteurs à main 2 dévidoirs</i>
Le corps des pompiers est-il actuellement prêt à être mis en action ?.....	<i>oui</i>
Pour quelle circonscription est-il prévu ?.....	<i>Noisy le Grand.</i>
Où prend-il son eau en cas d'incendie (par exemple : château d'eau, étang, conduite d'eau, puits, rivière, etc.) ?	<i>bouches d'incendie, bassins, rivières</i>

Enquête Kommandantur-cliché Claude coquard

Enseignement, jeunesse, culture

Il y a 3 groupes scolaires d'écoles publiques, avec 26 instituteurs (12 classes filles, 12 garçons, 2 maternelles). Au 1er octobre 1939 il y avait 499 garçons et 495 filles, au 15 septembre 1940, 450 garçons et 450 filles. Aucune école n'est occupée entièrement par les troupes allemandes, mais celles-ci occupent 4 classes et le préau de l'école de garçons du centre. Les appartements des instituteurs ne sont pas occupés. L'enseignement doit reprendre le 12 septembre 1940.

Le foyer laïque dont le siège est à la mairie comptait de 100 à 150 membres, il publiait un bulletin mensuel ; il ne fonctionne pas actuellement.

L'association Championnet, dont le siège est à Paris possède une propriété au 119 Grande Rue, elle est actuellement occupée par les troupes allemandes.

Un terrain communal est réservé au sport, mais il n'est pas aménagé.

Une société d'artistes amateurs, un syndicat d'initiative et la Commune libre des Richardets existaient, mais leur fonctionnement est interrompu.

Un cinéma de 300 places est fermé actuellement.

Il y a une église, mais ni couvent, ni séminaire, ni école libre.

Le ravitaillement

Les commerçants détaillants s'adressent aux grossistes et les commandes sont groupées pour le transport.

Par ailleurs la commune produit une partie de ce dont elle a besoin : 50% du lait, 5% des œufs, 40% des légumes, 60% des fruits, 8% du froment, 30% du fourrage, 10% des pommes de terre, 6% de la charcuterie, 4% des veaux et moutons. Elle ne produit ni fromage, ni vin, ni bière.

Les maraichers portent des légumes aux Halles de Paris (poireaux, oignons, choux de Bruxelles).

Dans les abattoirs (2 pour la boucherie, 2 pour la charcuterie) étaient abattus par semaine 2 bœufs, 2 veaux, 5 moutons, 2 porcs ; les bêtes venaient du marché de la Villette et quelques-unes du pays.

Il n'y a actuellement aucun stock, ni de légumes, ni de viande, ni de poissons, ni de fruits. Les magasins sont seulement approvisionnés pour la vente suivante.

QUESTIONNAIRE 1.
FEUILLE 17.

COMMUNE :

Thury-le Grand

CANTON :

Le Raincy

DEMANDE

REPONSE

VII. Ravitaillement, Prix

601. Comment procède-t-on au ravitaillement ?.....

Est-ce que l'alimentation est rationnée ? Si oui, quelle
marchandise ?

Système de cartes : Quelle ration, par tête et par
semaine ?

602. Jusqu'à quel pourcentage la commune produit-elle ce
dont elle a besoin, en :

a) Lait

b) Beurre

c) Œufs

d) Fromage

e) Légumes

f) Fruits

g) Froment

h) Fourrage

i) Pommes de terre

j) Vin

k) Bière

l) 1. Charcuterie

2. Boucherie

3. Veau et mouton

Qu'est-ce qu'on exporte de cela ? Où ?.....

603. Nombre d'abattoirs, leur capacité ?.....

En fonction

Si non, pourquoi ?

Combien de bêtes étaient abattues environ, par semaine,
en 1939 ?

D'où les bêtes venaient-elles ?.....

604. Nombre d'établissements de torréfaction de café ?....

Combien de café ont-ils torréfié en 1939 ?.....

Y a-t-il des stocks ?.....

D'où venait le café ?.....

605. Quantité de stocks de conserves ? (Classer selon légu-
mes, viande, poisson, fruits).....

*Les commerçants détaillants s'achètent
aux grossistes les commandes sont groupées
pour le transport*

*oui pour le sucre
enfants de moins de 3 ans 150 grs par mois
autres personnes 500 - - -*

*50 %
rien
5 %
rien
40 %
60 %
8 %
50 %
10 %
rien
rien
6 %
rien
4 %*

*les légumes fontent aux Halles de Paris
des légumes (cornaux, oignons, choux de Bruxelles
2 pour la boucherie 2 pour la charcuterie
les deux (il s'agit de turris particuliers ou
1 ou font tout au deux animaux la fois)*

*2 boeufs. 2 veaux. 5 moutons. 2 porcs
Marché à la Villette et quelques uns de pays
rien. quelques espèces brûlent aux mêmes
leur café*

*Il n'y a pas de stocks, les magasins
sont seulement approvisionnés pour la vente
courante*

L'artisanat et les industries

* Les établissements Lick et Paramount : avant la guerre ils fabriquaient des ballons en caoutchouc et des jouets. En 1934 ils employaient au total 150 personnes –apprentis, ouvriers et manœuvres- mais actuellement l'usine est fermée et seules 10 personnes y travaillent encore. Le caoutchouc fait défaut : il était importé à raison de 36 tonnes tous les deux mois, il venait d'Angleterre. Toutes les matières premières ont été réquisitionnées par les autorités allemandes. Les établissements exportaient en Belgique, Hollande, Angleterre, Amérique du sud, Turquie et Égypte. Les moyens de production sont encore sur place (machines, outils, etc...).

* Une fabrique de manches pour instruments de chirurgie, la maison Colart, est située route de Bry. Les matières premières ne font pas défaut, mais les moyens de transport manquent pour les approvisionnements. Elle employait 10 personnes au 1er d'août, mais en ce mois de septembre, il n'y en a plus qu'une seule. La fabrication se faisait d'avance et la livraison au fur et à mesure des commandes. Elle n'était pas exportée. L'entreprise manque actuellement d'essence pour le transport et le nettoyage des machines.

* Une menuiserie métallique : les établissements Vivinis, rue Carnot, elle est fermée actuellement. Au 1er Août elle occupait 8 personnes et une seule aujourd'hui, la direction étant absente. Comme pour l'entreprise ci-dessus, la fabrication se faisait d'avance et la livraison au fur et à mesure des commandes. Le fuel oil manque : il servait à la fabrication. Les matières premières actuellement en stock suffiraient pour 3 mois.

* Une fabrique d'articles de Paris : la maison Bornay, route de Bry : système de cravate, bouclerie, baleine en celluloïd, boîtiers électriques. Actuellement la matière première ne fait pas défaut. Elle occupait 25 personnes au 1er août 1939 et 15 en septembre. Elle a encore pour 3 mois de commandes, aucune pour l'étranger et seulement pour la zone occupée. Avant la guerre elle exportait vers la Belgique et la Hollande. Comme les autres industries, elle manque de fuel oil pour la fabrication, elle en utilisait 10 tonnes par an, mais à part ça, elle dispose encore pour 3 mois de matière première.

L'industrie du bois

Elle est très présente à Noisy-le-Grand :

* La menuiserie Pascal, 65 Grande Rue, un ouvrier y travaille, mais elle n'est pas en pleine activité, un fils étant prisonnier de guerre et les moyens de transport étant réduits.

* La menuiserie Rives, sentier de la Voute, elle n'emploie pas d'ouvrier et manque de matières premières et de commandes.

* La menuiserie Salaud, 135 Grande Rue, un ouvrier y travaille, mais l'activité est réduite pour les mêmes raisons que chez Rives.

* La menuiserie Vapaille, 195 Grande Rue, elle n'a pas d'ouvrier et souffre comme les autres.

* La menuiserie de Lucca, avenue de l'Ile de France n'a pas non plus d'ouvrier et son activité est elle aussi réduite.

L'énergie et l'eau

L'énergie employée est l'électricité, fournie par la Société Sud-Lumière, 109 Grande Rue à Bourg la Reine. Il existe 7 transformateurs dans la commune. Le potentiel du courant est de 130 volts pour la lumière et de 220 volts pour la force.

Il existe des canalisations d'eau dans presque toutes les rues, ces conduites sont reliées à l'usine de la Cie Générale des Eaux. On se sert encore parfois de l'eau de puits et de sources. Des relevés biologiques de contrôle sont effectués par le Syndicat Intercommunal des Eaux.

Les communications

Il n'y a pas de postes émetteurs de TSF, et il n'y a plus de pigeons voyageurs².

La commune est rattachée au réseau téléphonique des PTT, les fils qui avaient été détruits au pont sur la Marne ont été rétablis. Le 1er août 1939 il y avait 148 abonnés, le 1er août 1940 il y en a 93. À cette date le service postal fonctionne.

La commune ne possède pas de gare, et les installations de chemin de fer à proximité n'ont pas été détruites. Les stations les plus proches sont celles de Villiers-sur-Marne ou Bry-sur-Marne.

Un service d'autobus Noisy-le-Grand – Château de Vincennes, la ligne 120 était exploitée par la TCRP (Transport en commun de la région parisienne), son rétablissement est nécessaire.

Le service public ne dispose d'aucune voiture pour le ravitaillement et le transport de biens importants. Mais le trafic de marchandises peut se faire en partie par voitures hippomobiles.

Le pont de Neuilly-sur-Marne a été détruit, seul le déblaiement est commencé. Les travaux devront être faits par le département.

La rivière Marne est navigable, il n'y a pas, à Noisy de port de débarquement. Les bateaux, jusqu'à un tonnage de 300 tonnes peuvent naviguer. Mais la circulation est entravée par les ponts détruits.

Il n'y a pas de dépôt d'essence dans la commune, mais 9 pompes : 4 aux numéros 28, 30, 142 et 178 de la Grande Rue avec chacune une capacité de 3000 litres ; 1 au 79 avenue de Paris : 3000 litres aussi ; 1 au numéro 1 rue des deux Sœurs ; 2 aux numéros 35 et 15 rue du Dr Sureau ; 1 au numéro 17 rue de la République : 1 100 litres chacune. Toutes inscrivent les noms, adresse et profession des clients, ainsi que le nombre de litres distribués et la date. Il faudrait, par mois, pour les médecins, vétérinaires, police, pompiers, services publics et ravitaillement 2350 litres d'essence et 100 kg d'huile.

Au total 260 véhicules automobiles (camions, voitures, autocars) étaient en service dans la commune avant la guerre, il n'y en a plus que 179 : 125 voitures de tourisme et 54 camions. Il y a des ateliers de réparation dans la commune. Mais ils n'ont pas assez de pneus et il n'y a pas de stock de bandages ni de chambres à air. Il n'y a pas de dépôts de pièces de pièces de rechange d'automobiles ou autres voitures.

Chômage et personnes en difficultés

Les chômeurs, ils sont au total 227 dans la commune : 2 forestiers et agriculteurs, 2 ouvriers dans l'industrie chimique, 80 dans le travail des caoutchoucs, papier, carton, 4 dans l'industrie du livre, 4 dans le travail des vêtements et des étoffes, 1 dans les cuirs et peaux, 7 dans l'industrie du bois, 32 dans la métallurgie et les métaux, 21 dans le gros œuvre : routes, terrassements, plombiers, électriciens, maçons, 42 dans la manutention, les manœuvres et magasiniers, 11 dans les transports et chauffeurs-livreurs, 8 dans les commerces divers et employés aux écritures et sténodactylo, 9 dans les professions libérales, 2 dans les soins personnels, 2 dans les services domestiques. Ils ne reçoivent pas d'allocation chômage ; certains sont employés pour les travaux urgents. C'est la mairie qui s'occupe du placement dans la commune.

² Curieusement, suite à cette rubrique, une question est posée sur les maisons de tolérance : il n'y en a pas dans la commune.

Il existe un orphelinat italien qui reçoit 15 enfants à ce moment. (Il y en avait 126 en 1921, ils étaient scolarisés sur place ; le sont-ils toujours, aucune école libre n'étant répertoriée sur la commune ?)

305 personnes sont assistées dont 194 ont plus de 60 ans : elles reçoivent chacune 100 F par mois.

Il n'y a ni hôpital, ni clinique, ni dentiste, ni sage-femme, mais 2 médecins.

L'agriculture

La superficie totale des terres cultivées est de 168 ha, 50 ha sont en pacage et 300 ha en bois et forêts dont les 2/3 environ sont exploités. Il existe juste quelques terrains en friche de petite surface, dispersés sur tout le territoire de la commune. 70 ha sont cultivés par des maraîchers, et il n'y a aucune vigne.

Sur les 24 exploitations, 9 travaillent sur moins de 5 ha, et 15 sur 5 à 50 ha. Il n'y en a pas de superficie supérieure. Il n'y a pas de culture d'arbres fruitiers.

Le 1er juin 1940 42 hommes et 34 femmes sont occupés dans l'agriculture.

En 1938 le blé a donné 28 quintaux à l'ha, seulement 15 en 1939 (pourquoi ?) et l'évaluation pour 1940 est de 22 à 25. Pour les betteraves : en 1938, 200 quintaux à l'hectare, 700 en 1939 et 400 à 500, évaluation pour 1940.

Les semences probablement nécessaires pour 1940 sont :

Blé : 100 q, il en existe actuellement 92 q, il en manque donc 8 q.

Avoine : 28 q, il en existe actuellement 25 q, il en manque donc 3 q.

Pommes de terre : 200 q, il en existe actuellement : néant, il manque donc la totalité.

Avant la guerre les semences en blé et avoine venaient du nord de la France, celles de pommes de terre de Hollande. Actuellement le manque de communications et de transports ne permet plus de les recevoir.

Avant 1939, 15 000 kg d'engrais azoté et 25 000 d'engrais complet étaient utilisés, 1/3 aux labourages d'automne et 2/3 à ceux de printemps. Actuellement le stock est épuisé. Ils venaient en partie d'Aubervilliers et en partie du Nord. Ils ne peuvent être reçus actuellement par manque de communications et de transport.

Comme fourrage, 500 000 kg de paille sont nécessaires, il en manque 350 000 ; pour le foin 400 000 kg sont nécessaires, 280 000 kg manquent.

Les 19 granges ont une capacité totale de 3 000 m³.

Deux entreprises battent le blé récolté, une à Noisy : M. Milon, l'autre est à Chelles : M. Rossignol. Il n'y a pas de silo. La récolte de cette année est rentrée mais elle n'est pas encore battue.

Deux éleveurs de porcs sont installés dans la commune : M. Lelièvre, 208 Grande Rue en possède 120 ; M. Abit, route de Champs : 100. Il n'y a pas de laiterie, mais quelques nourrisseurs de vaches vendent directement le lait aux consommateurs.

Il y a un maréchal ferrant ; 5 chevaux et 2 mulets appartenait à l'administration française.

Curieusement, ce document si détaillé ne mentionne pas les commerces. Pourquoi ?

Dans quel but ce questionnaire a-t-il été envoyé aux communes ? Nécessité pour l'occupant de recenser précisément les richesses humaines et économiques des villes et villages occupés ? Il émane de la Kommandantur de Versailles, était-il destiné à toutes les communes de Seine et Oise ? À toutes celles de la zone occupée ? A-t-il servi et comment : pour le ravitaillement de la population, pour les réquisitions de l'occupant ? Toutes ces questions sont actuellement sans réponses.

Claudine Coquard

JEAN VAQUIER, UN MÉDECIN DANS SON SIÈCLE. (1888-1951)

Jean Vaquier fut médecin à Noisy-le-Grand de 1919 à 1951, date de sa mort. Il y a laissé un souvenir vivace dont témoignent encore les anciens Noiséens, ou leurs descendants, qui ont pu le connaître.

Il était, comme on le dit de nos jours, médecin généraliste ; l'obstétrique occupait une part très importante de son exercice ; il a rempli, en outre, des fonctions sociales auprès des indigents et des enfants des écoles.

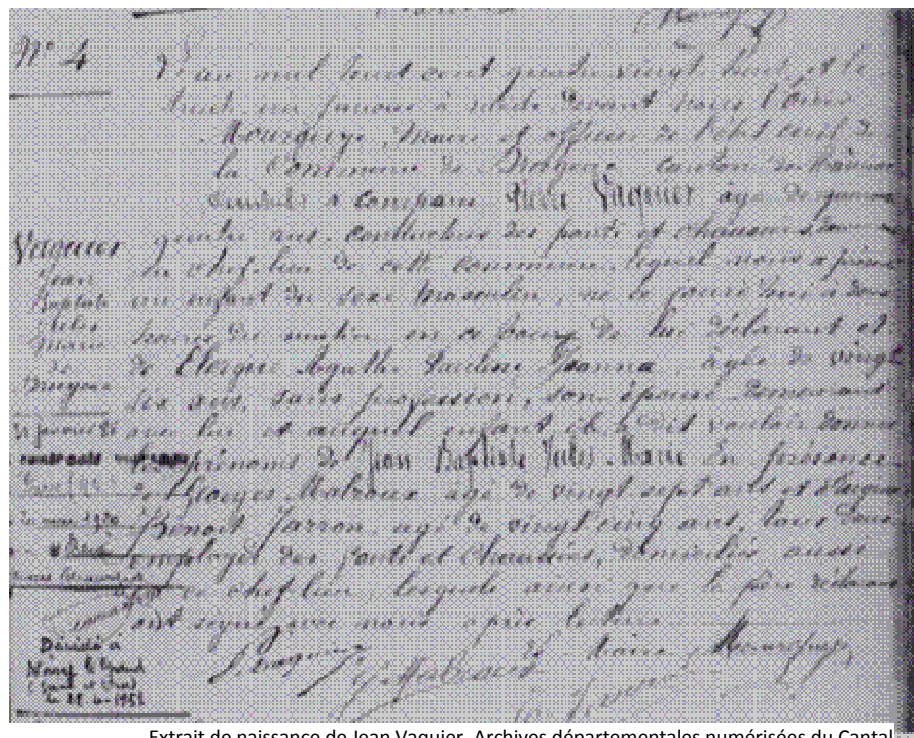
La ville lui a rendu hommage en baptisant une rue à son nom.

Bien loin d'appartenir à une dynastie médicale, il est issu d'une famille modeste du Cantal et c'est ce parcours, cette ascension sociale et une vie aventureuse qui sont retracés ici.

Généalogie

Jean Baptiste Jules Marie Vaquier naît le 31 janvier 1888 à Drugeac (Cantal), village de 1200 habitants en 1891 (350 en 2011) près de Mauriac, il est le 5^e enfant d'une fratrie de 8. Son père, Pierre, naît le 15 septembre 1844 à Aurillac, il décède le 13 mars 1910 à Maurs-la-Jolie (Cantal). Il exerce les fonctions de conducteur des Ponts et Chaussées.

Sa mère Agathe Pauline Jeanne, Joanna Clergue naît le 16 janvier 1862 à Champs, hameau de Drugeac ; elle épouse Pierre en 1881 à Drugeac. Sans profession, elle décède le 23 juin 1921 à Maurs-la-Jolie (Cantal).



Extrait de naissance de Jean Vaquier. Archives départementales numérisées du Cantal

Les grands-parents paternels sont Jean Vaquier né en 1818 à Aurillac et Élisabeth Garrigoux née en 1822 à Aurillac. Son grand-père est qualifié, dans les actes, de tonnelier ; on ne sait s'il est fabricant de tonneaux, cabaretier ou marchand de vins. Sa grand-mère est agricultrice.

Les grands-parents maternels sont Jean Clergue né en 1827 à Veillères de Drugeac et Françoise Courbouleix, née en 1823 à Champs de Drugeac. Son grand-père est marchand colporteur avant d'être qualifié de propriétaire. Sa grand-mère est cultivatrice¹.



Mairie de Drugeac (Cantal). Été 2015 - Document personnel

Pierre et Agathe se marient le 22 juin 1881 à Drugeac. Après leur mariage, ils habitent dans un village proche : Sainte Eulalie (928 hab en 1886 et 203 en 2012). Ils y ont 3 enfants (Elisabeth née en 1882, Louis en 1883, Marie Justine en 1884). Ils résident ensuite à Drugeac où naissent une autre sœur de Jean (Victorine Pauline en 1886) puis Jean en 1888². En 1891, la famille réside à Maurs-la-Jolie, rueTayrac (3000 hab en 1891 et 2160 en 2012)³. Ils y ont 3 enfants (Agathe née en 1891, Pierre en 1894, Joseph en 1896 qui meurt pour la France en 1916).

Pierre, dans ses fonctions de conducteur des ponts et chaussées, travaille d'abord à la construction de la ligne de chemin de fer Aurillac-Laroquebrou (future ligne Aurillac-Brive). Au moment de la naissance de Jean, il occupe ce poste en tant que conducteur de 3^e classe. En 1891, il est conducteur de 2^e classe et responsable de la subdivision de Maurs, dans le service ordinaire (routes départementales et service vicinal). Il occupe ses fonctions jusqu'à sa mort en 1910. Il est, à ce moment, conducteur principal qui confère l'équivalence d'ingénieur des Ponts et Chaussées^{4, 5}.

¹ État civil. Archives départementales numérisées du Cantal.

² État civil. Archives départementales numérisées du Cantal.

³ Liste nominative des habitants de la commune de Maurs-la-Jolie. Archives départementales numérisées du Cantal.

⁴ Annuaire du Ministère des Travaux Publics. Direction de la documentation, des archives et du patrimoine. École Nationale des Ponts et Chaussées. Cité Descartes. Champs sur Marne.

⁵ Centre des Archives historiques SNCF. Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM) 1521LM0243/001 -2 avenue de Bretagne, 72100 LE MANS.

Extrait de l'annuaire du ministère des Travaux publics 1888. Le document est une page d'annuaire avec un titre principal 'MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS' et un sous-titre 'Lignes de Lomagne à Brive par Nérac'. La page est divisée en plusieurs sections : 'Ingénieurs en chef de 1^{re} classe', 'Ingénieurs ordinaires', 'Conducteurs', et 'Maîtres'. Les noms des fonctionnaires sont listés avec leurs grades et leurs lieux d'origine ou de résidence.

Ingénieurs en chef de 1 ^{re} classe, d. n. à Lomagne.			
M. Daigremont	Ingénieur en chef de 1 ^{re} classe, d. n. à Lomagne.		
Ingénieurs ordinaires :			
Antier, Cond. pp ^{al} , f. f. d'ing. ord. d. n.	Mauriac.		
Boutteville, 2 ^e classe, d. n.	Clermont-Ferrand.		
Guillaume, 2 ^e classe, d. n.	Lomagne.		
Draux, 1 ^{re} classe, d. n.			
Conducteurs :			
Ganivet, 3 ^e cl.	Estienne, 3 ^e cl.	Fouquet, 4 ^e cl.	Despaut.
Guthmann, 3 ^e cl.	Moussier, 3 ^e cl.	Gallard, 4 ^e cl.	Fontenille.
Lacôte, 3 ^e cl.	Vigot, 3 ^e cl.	Gaignard, 4 ^e cl.	Mauriac.
Machin, 3 ^e cl.	Brice, 3 ^e cl.	Malroux, 4 ^e cl.	Fontenille.
Richen, 3 ^e cl.	Fontenille, 3 ^e cl.	Mamy, 4 ^e cl.	
Vagner, 3 ^e cl.	Fontenille, 3 ^e cl.	Mege (J.), 4 ^e cl.	Mauriac.
Chant, 4 ^e cl.	Peyrère, 4 ^e cl.	Nourisson, 4 ^e cl.	Clermont-Ferrand.
Delahaut, 4 ^e cl.	St-Germain, 4 ^e cl.	Reynaud, 4 ^e cl.	Lomagne.
Blanc, 4 ^e cl.	Lomagne.	Rigollot, 4 ^e cl.	Brugnot.

Extrait de l'annuaire du ministère des Travaux publics 1888

La mort précoce du père (Jean est à l'université à ce moment) met la famille en situation précaire sur le plan financier ; le Conseil Général du Cantal répond favorablement à une demande de secours formulée par Agathe Vaquier en 1910⁶. Il bénéficie également d'une bourse de la direction de l'enseignement supérieur du Ministère de l'Instruction Publique d'un montant de 900 F compte-tenu de ses résultats universitaires, pour achever ses études⁷.

Scolarité

Enseignement primaire:

Le lieu où Jean Vaquier a mené sa scolarité primaire n'est pas connu. Probablement à l'école publique de Maurs, mais aucun document ne le prouve. Il aurait pu fréquenter un établissement privé ; la tradition orale rapporte que la famille est très catholique et la suite du cursus de l'enfant rend plausible cette hypothèse. Il n'existe cependant pas, à cette époque, d'école privée à Maurs.

Une enquête réalisée en 1898, dans les établissements scolaires du Cantal, destinée à faire un bilan 20 ans après la généralisation du Certificat d'Études Primaires dans le département, montre que : deux sœurs plus âgées que Jean (Élisabeth et Marie Justine) ont obtenu leur CEP à l'école primaire publique de Maurs respectivement en 1893 (âge 11 ans) et en 1896 (âge 12 ans). Jean qui atteint l'âge de 11 ans en 1899 a « échappé » à l'enquête. En revanche un illustre confrère, Henri Mondor, fils d'un instituteur de Saint-Cernin (Cantal), a obtenu le diplôme en 1896 à l'âge de 11ans⁸.

Enseignement secondaire :

Jean n'apparaît pas sur le recensement de la ville de Maurs de 1901⁹ ; l'hypothèse envisagée est qu'il poursuit ses études en internat. C'est la tradition orale familiale qui permet de découvrir que Jean Vaquier poursuit sa scolarité au Petit Séminaire de Saint-Flour.

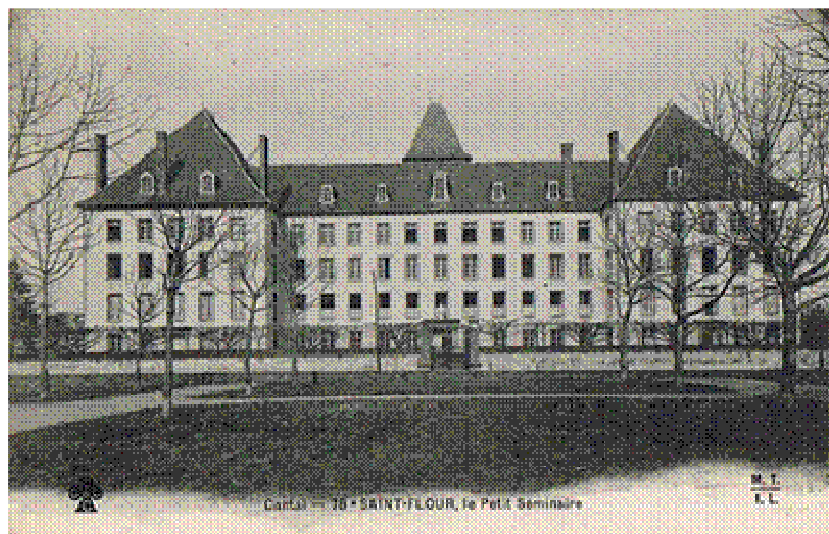
⁶ Conseil Général du Cantal. Rapport du Préfet et Procès-Verbal des Délibérations pour l'année 1910. Imprimerie Gentet (Aurillac). Archives familiales.

⁷ Lettre du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts M.Maurice Faure au Sénateur du Cantal Eugène Lintilhac du 12 décembre 1910. Archives familiales.

⁸ Enquête sur le succès au CEP dans le Cantal en 1898. Archives départementales du Cantal.

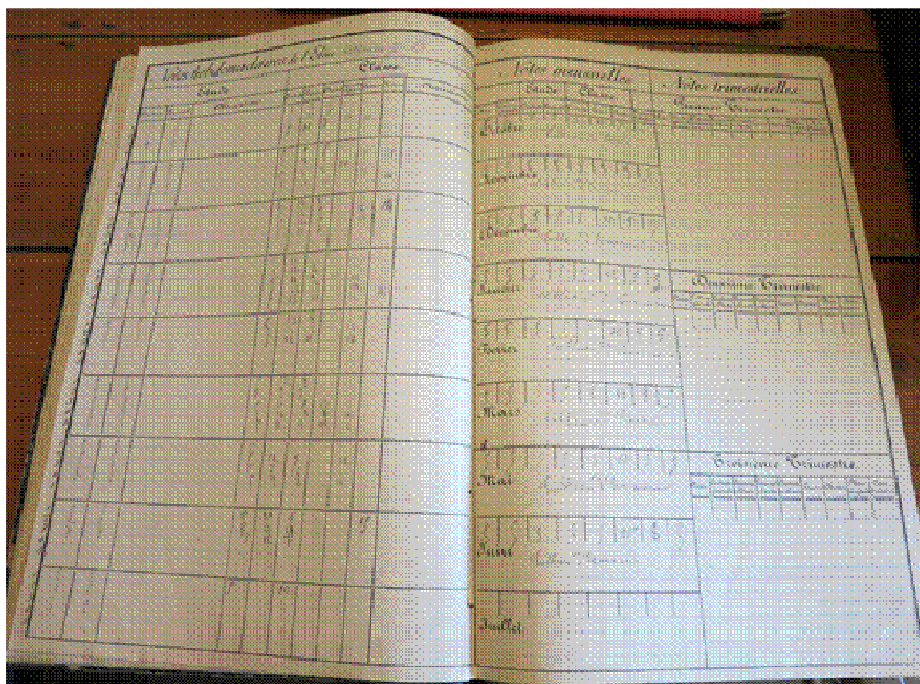
⁹ Liste nominative des habitants de la commune de Maurs-la-Jolie. Archives départementales numérisées du Cantal.

Il y est scolarisé de la 6^e (année scolaire 1899-1900) à la classe de Philosophie (année scolaire 1905-1906) en passant par la classe de rhétorique (année scolaire 1904-1905).



Petit séminaire de Saint Flour

Ce fut un brillant élève comme on peut s'en rendre compte sur les registres de notes du petit séminaire¹⁰ et sur son carnet scolaire¹¹.



Carnet de notes du petit séminaire

En rhétorique, il occupe la première place en mathématiques et en langues étrangères (allemand, italien) avec des notes moyennes de 15/20 ; il occupe la seconde place en composition française. Il est

¹⁰ Registres de scolarité du Petit Séminaire de Saint-Flour. Archives Diocésaines, Grand Séminaire de Saint-Flour.

¹¹ Carnet scolaire de Jean Vaquier. Original prêté par Mme Vaquier-Leroy.

un peu plus laborieux en latin (composition et version latines) avec des notes moyennes qui le situent dans le milieu de l'effectif.

En terminale, il est second de sa classe en dissertation française et premier en histoire (15/20). Mais surtout se dessine le profil du scientifique avec les premières places en sciences physiques et naturelles avec des notes de 15/20.

ACADÉMIE
de Clermont

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

Nombre d'élèves dans la classe (ou la division) au 1^{er} janvier 1806. 16

COMPOSITIONS	NOTES ET PLACES								Plus et moins d'élèves	
	1 ^{re}		2 ^e		3 ^e		4 ^e			
Philosophie morale	12	5	15	2	12	7	11	5	11	8
Philosophie naturelle	15	1	14	1	14	2	15	1	14	2
Langue française										
Mathématiques										
Solutions physiques	15		14		12		11		10	
Solutions chimiques	14		13		12		11		10	

MENTIONS PARTICULIÈRES

Nomination en excellent : *Philosophe*

Distinctions spéciales obtenues par l'élève : *Philosophe*

Nominations en concours général : *Philosophe*

Signature : *Philosophe*

Attestation : *Philosophe*

Nouveau

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES ET OBSERVATIONS (Facultatives).

PROFESSEUR DE :

Philosophie : *Travaux sérieux, composition facile.*

Mathématiques : *Application d'analyse - arrangements avec*

Langue française : *Style pur, diction correcte.*

Mathématiques : *Travaux sérieux, composition facile.*

Solutions physiques : *Travaux sérieux, composition facile.*

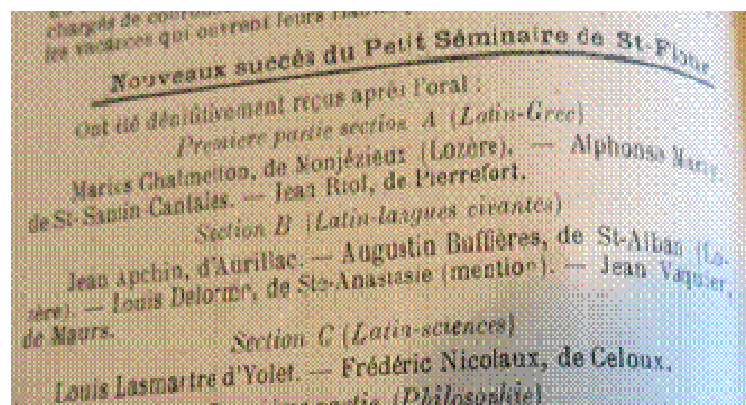
Solutions chimiques : *Travaux sérieux, composition facile.*

Signature : *Philosophe*

Attestation : *Philosophe*

Carnet scolaire de Terminale de Jean Vaquier (copie d'original)

Jean est reçu à la première partie du baccalauréat en juillet 1905. Il obtient le baccalauréat dit section B et qualifié de « latin et langues vivantes » à la session de juillet 1906^{12, 13}.



Extrait de l'album du petit séminaire de Saint-Flour.
Archives diocésaines de Saint-Flour (document personnel)

¹² Résultats du baccalauréat. Archives départementales du Puy-de-Dôme, section 1T, fonds du rectorat et de la préfecture pour l'enseignement supérieur.

¹³ Album du Petit Séminaire de Saint-Flour. Archives diocésaines, Grand Séminaire de Saint-Flour.

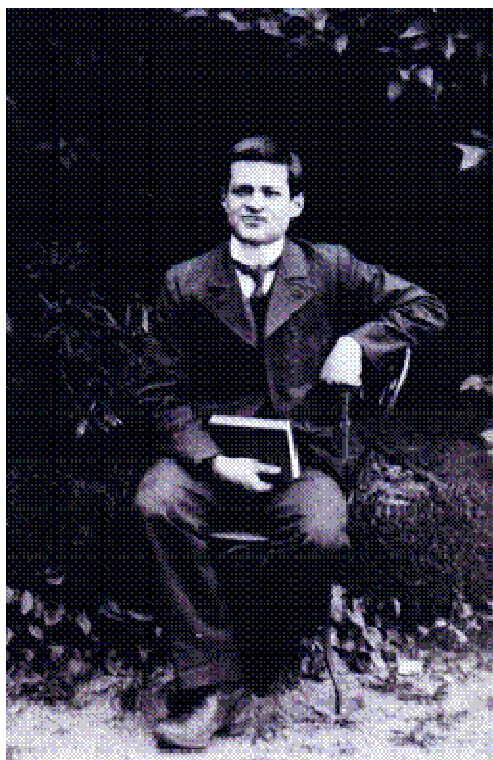
Il s'agit donc d'un baccalauréat à tendance littéraire (surtout la première partie) qui permet à l'étudiant d'entreprendre des études de médecine. C'est même la règle prévue dans le décret impérial du 17 mars 1808¹⁴.

26. A compter du 1.^{er} octobre 1815, on ne pourra être admis au baccalauréat dans les facultés de droit et de médecine, sans avoir au moins le grade de bachelier dans celle des lettres.

Cela reste une constante jusque dans les années 1960 ; le baccalauréat philosophie permet d'intégrer le cursus de médecine. Ce n'est qu'en 1970, avec l'introduction du *numerus clausus*, que le baccalauréat scientifique appelé mathématiques élémentaires, puis C, puis S est devenu la voie royale pour la filière santé comme, d'ailleurs, pour les autres filières.

Néanmoins, dès le XIX^e siècle, avec le développement des connaissances et à l'exemple de la médecine germanique, il est apparu nécessaire de mettre l'accent sur les sciences définies comme fondamentales dans l'enseignement avec constitution d'un prérequis avant d'entreprendre les études médicales proprement dites.

Il s'agit du Certificat d'Études Physiques, Chimiques et Naturelles (PCN), créé en 1893¹⁵ et qui est enseigné en Faculté des Sciences. Le PCN est l'ancêtre du PCB (Certificat d'Études Physiques, Chimiques et Biologiques) introduit en 1934, puis de la propédeutique ou PCEM1 (Premier Cycle d'Études Médicales) introduite en 1963, avant le système actuel baptisé PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) introduit en 2009¹⁶.



Jean Vaquier étudiant - Copie retraitée par M. César
- Prêt de Mme Vaquier Leroyer

¹⁴ Décret impérial du 17 mars 1808 portant Organisation de l'Université. Bulletin des lois de l'Empire français n°185, tome VIII, août 1808, Imprimerie impériale, Paris

¹⁵ Décret du 31 juillet 1893 in Salomé Albert, *Le Médecin et la Loi*, Thèse de doctorat en droit, Faculté de droit de Paris, 1898.

¹⁶ Berche Patrick, *Le Savoir Vagabond*, éditions Docis, 2013.

Jean va donc passer l'année scolaire 1906-1907 en faculté des sciences à Clermont-Ferrand pour suivre le cursus du PCN. Il est reçu le 28 juin 1907¹⁷.

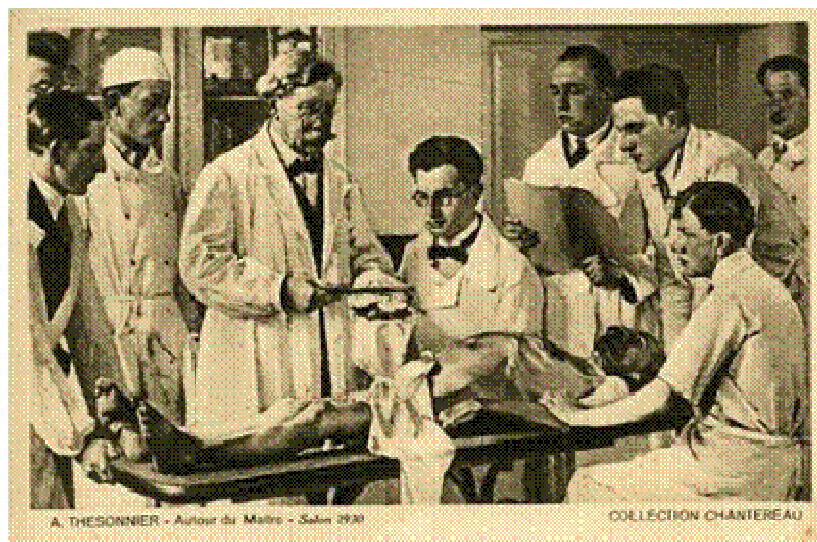
Les études de Médecine

Les études de médecine, à cette époque, durent quatre années. L'étudiant doit satisfaire à 16 inscriptions en Faculté de Médecine. L'enseignement magistral est sanctionné par cinq examens obligatoires prévus par le décret du 31 juillet 1893^{18, 19}.

À partir de l'année scolaire 1907-1908, Jean Vaquier suit un double cursus : un enseignement magistral donné en faculté de médecine et une formation au lit du malade à l'hôpital.

École préparatoire de Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand n'est pas une faculté de médecine à part entière mais une école préparatoire qui n'est pas habilitée à attribuer le titre de docteur en médecine. Clermont-Ferrand ne deviendra faculté qu'après 1930, raison pour laquelle, Jean Vaquier n'effectuera que 3 des 4 années de médecine en la ville²⁰. Il n'y passe que le 1^{er} et le 2^e examen de médecine en 1909 et 1910 qui comprennent : l'anatomie avec une épreuve pratique de dissection, l'histologie, la physiologie, la physique et la chimie biologiques^{21, 22}.



Autour du maître de A.THESONNIER - Leçon d'anatomie du professeur Jean BU Y dont Jean Vaquier est l'élève (il ne figure pas sur la toile)

Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

Pour les raisons citées plus haut Jean y poursuit son cursus universitaire, Toulouse étant une faculté de plein droit.

¹⁷ Résultats du PCN. Archives départementales du Puy-de-Dôme, section 1T, fonds du rectorat et de la préfecture pour l'enseignement supérieur.

¹⁸ Loi du 30 novembre 1892 in Salomé Albert, Le Médecin et la Loi, Thèse de doctorat en droit, Faculté de droit de Paris, 1898.

¹⁹ Décret du 31 juillet 1893 in Salomé Albert, Le Médecin et la Loi, Thèse de doctorat en droit, Faculté de droit de Paris, 1898.

²⁰ Berche Patrick, Le Savoir Vagabond, éditions Docis, 2013.

²¹ Prologue de la Thèse de Jean Vaquier. Université de Toulouse, janvier 1912. Original. Don de Mme Vaquier Leroyer.

²² Décret du 31 juillet 1893 in Salomé Albert, Le Médecin et la Loi, Thèse de doctorat en droit, Faculté de droit de Paris, 1898.

Il est reçu, successivement au :

- 3^e examen de médecine en janvier 1911 : médecine opératoire, pathologie externe, accouchements, pathologie générale, maladies infectieuses et épreuve pratique d'anatomie pathologique.
- 4^e examen de médecine 22 juin 1911 : thérapeutique, hygiène, médecine légale, matière médicale (étude des matières premières à usage médical, qu'elles soient d'origine minérale, végétale ou animale), pharmacologie.
- 5^e examen de médecine (1^{ère} partie) 11 juillet 1911 : clinique externe, clinique obstétricale.
- 5^e examen de médecine (2^e partie) 27 juillet 1911 : clinique interne. Durant ces examens, résumés sous le terme de « cliniques », le candidat examine des patients ou commente des dossiers²³.

Fonctions hospitalières

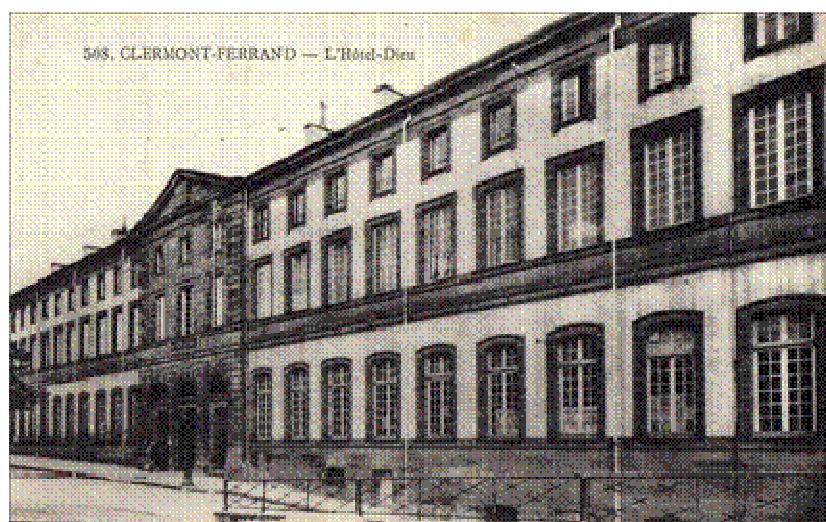
Parallèlement à ses études en faculté, l'étudiant occupe des fonctions hospitalières qui complètent sa formation à la pratique médicale. Mais, bien entendu, il participe à la prise en charge du patient ; c'est particulièrement le cas pendant les gardes. D'autant qu'à cette époque les chefs de service, en plus de leur activité hospitalière et de leur activité d'enseignement à la faculté, ont souvent une activité libérale en ville.

Il est d'abord stagiaire pour l'année 1907-1908 : en chirurgie, dans le service du Professeur Lepetit (1^{er} semestre), puis en médecine dans le service du Professeur Billard (2^e semestre).

Il est ensuite Interne pendant 4 semestres (l'interne est nommé sur un concours hospitalier, indépendamment du cursus universitaire) dans les services suivants :

Service de Chirurgie (Professeur Bousquet, hiver 1908-1909), Médecine et enfants (Professeur Billard, été 1909 et hiver 1909-1910), Clinique obstétricale (Professeur Planchard, été 1910).

Il remplit l'ensemble de ses fonctions hospitalières à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand²⁴.



Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand

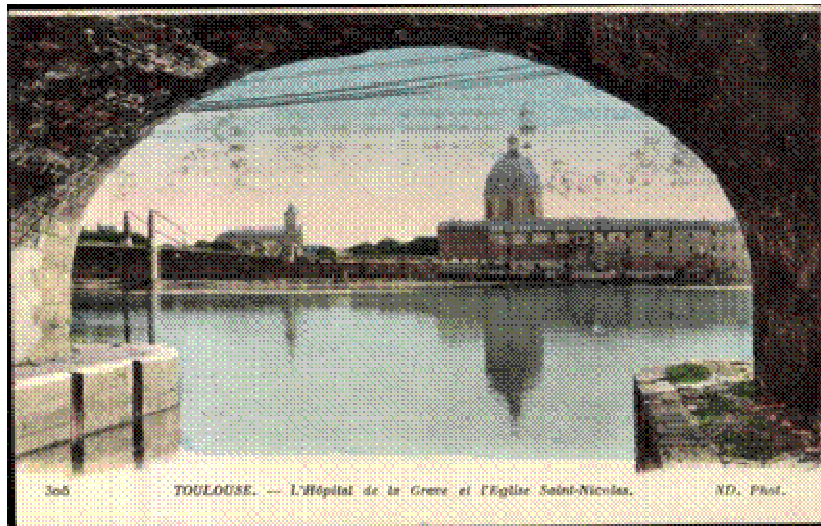
²³ Résultats des examens de médecine. Archives départementales de la Haute Garonne. Cotes 3310W.

²⁴ Prologue de la Thèse de Jean Vaquier. Université de Toulouse, janvier 1912. Original. Don de Mme Vaquier Leroyer.

Pendant ses études il est promu aux fonctions d'adjuvat d'anatomie et de préparateur de physiologie, après en avoir passé les concours²⁵.

Comme la fonction d'interne ces activités sont rémunérées.

De la même façon qu'il poursuit ses études à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Toulouse, il exerce dans deux hôpitaux toulousains :



Hôpital de Toulouse La Grave

D'abord dans la Clinique obstétricale (Professeur Audebert) puis dans le service des maladies cutanées et de la syphilis (Professeur Audry). Les services sont situés dans l'hôpital de Toulouse La Grave. Il termine sa formation dans la clinique d'ophtalmologie (Professeur Frenkel) de l'Hôtel-Dieu de Toulouse²⁶.



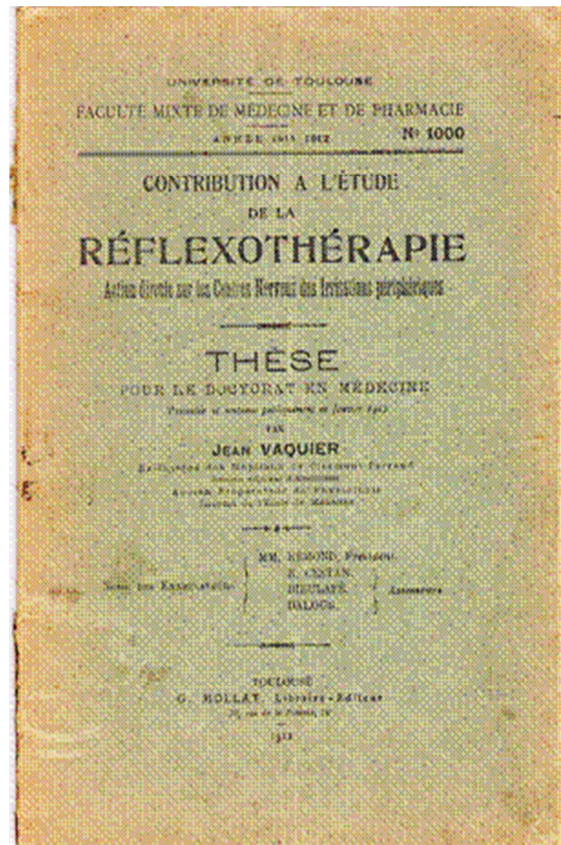
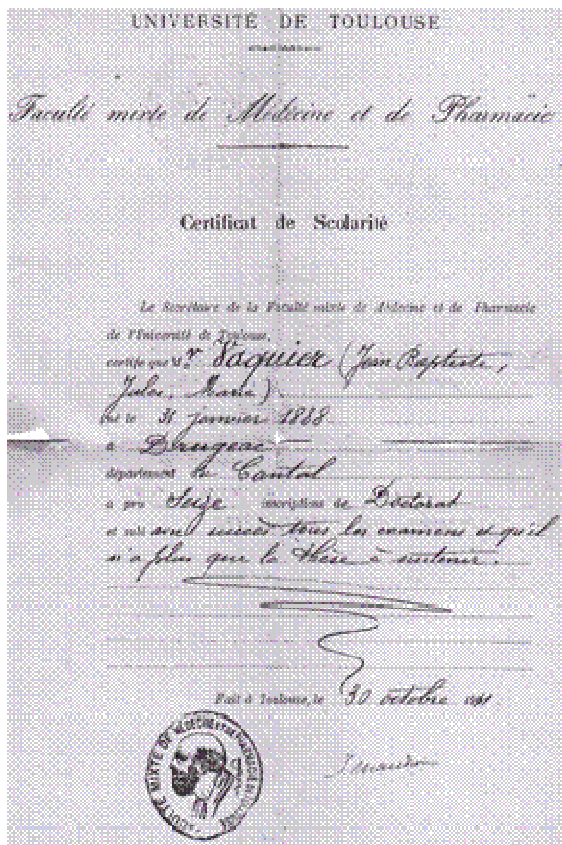
Hôtel-Dieu de Toulouse

²⁵ Prologue de la Thèse de Jean Vaquier. Université de Toulouse, janvier 1912. Original. Don de Mme Vaquier Leroyer.

²⁶ État des stages dans les services hospitaliers de Toulouse. Archives départementales de la Haute Garonne. Cotes 3310W.

Au terme de cinq années d'étude, Jean Vaquier peut donc postuler au titre de docteur en médecine à condition qu'il satisfasse à la soutenance d'une thèse sur un sujet libre²⁷.

C'est ce qu'il fait le 31 janvier 1912 à Toulouse. La thèse, sous l'influence de son maître le Professeur Gabriel Billard, aborde un sujet dont les retombées médicales n'ont été que modestes : la réflexothérapie²⁸.



Certificat de fin d'études et Thèse de Jean Vaquier (originaux) - Don de Mme Vaquier Leroyer

À la fin de son cursus médical, il est intéressant d'apporter quelques commentaires :

Il a reçu une solide formation en obstétrique qui lui servira dans son exercice noiséen.

Du rural Cantal d'autres personnalités médicales issues de familles souvent modestes ont émergé: Henri Mondor, né en 1885 (fils d'instituteur, boursier), les pasteuriens Émile Roux né en 1853 (fils de professeur) et Émile Duclaux né en 1840 (fils d'huissier) ; le cousin de son père, enfin, François Vaquier né en 1850 (fils de boulanger), médecin de l'hôpital de Villiers-sur-Marne.

Quelques anecdotes méritent d'être racontées.

Jean a été l'adjuvat d'anatomie du Professeur Jean Buy. Celui-ci s'est « illustré » dans l'affaire de Glozel ; un gisement prétendument néolithique avait été découvert dans les années 1925 près de Vichy. Des fragments osseux (crâne et os longs) avaient été confiés au Professeur Buy pour un examen anatomo-archéologique ; il en avait tiré des conclusions très discutables et discutées. L'exploitation de la découverte est restée sans suite.

²⁷ Certificat de scolarité délivré par la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie. Université de Toulouse. Copie d'original. Prêt de Mme Vaquier-Leroy.

²⁸ Thèse de Jean Vaquier, Université de Toulouse, Janvier 1912. Original. Don de Mme Vaquier-Leroy.

Il a été le disciple du Professeur Gabriel Billard, natif du Lot, personnage brillant, controversé dont les fulgurances l'ont mené aux portes du Collège de France mais seulement aux portes.

François Vaquier est le médecin traitant de l'hôpital de Villiers-sur-Marne. Au début du XX^e siècle, l'œuvre d'Ormesson et de Villiers qui gère les hôpitaux est éclaboussée par un scandale financier (l'affaire de sœur Candide) conduisant au suicide du Professeur Léon-Petit, secrétaire général de l'association. François Vaquier ne semble pas avoir été compromis.

Plus sérieusement, la médecine française est en déclin à la fin du XIX^e siècle face au développement de la médecine germanique qui consacre une plus grande part aux sciences fondamentales. C'est la raison pour laquelle aux quatre années d'études a été ajoutée une année pour le PCN. Jean arrive à une période charnière de cette évolution ; d'ailleurs, en 1911 le cursus médical proprement dit passe à cinq ans contre quatre. Le cursus passera à six ans en 1934²⁹.

Le service militaire et la première guerre mondiale^{30, 31}

Jean Vaquier est recensé en 1908 et déclaré bon pour le service armé en 1909.

La même année, afin de poursuivre ses études, il obtient un sursis d'incorporation (article 21 de la loi du 21 mars 1905) ; sursis renouvelé en 1910 et 1911 et annulé le 17 avril 1912.

Il est, d'abord, affecté le 23 avril 1912 au 36^e régiment d'artillerie, basé à Clermont-Ferrand, pour une incorporation le 10 mai 1912. Il n'y est, curieusement, qu'en qualité de canonnier-conducteur ; il n'est nommé médecin auxiliaire que le 10 mai 1913 avant d'être mis en disponibilité.

Il se retire à Villiers-sur-Marne ; on ne sait si c'est chez François Vaquier qui exerce à l'hôpital. Un moment il est domicilié à Sucy-en-Brie.

Il est mobilisé le 3 août 1914 à la 13^e section d'infirmiers militaires, basée à Royat (Puy-de-Dôme). Nommé Médecin Aide Major de 2^e classe (équivalent au grade de sous-lieutenant) le 10 septembre 1914, il est affecté à l'ambulance 7/14 (14^e corps d'armée, région de Lyon).

Puis il est affecté, le 1^{er} novembre 1914, au 35^e Régiment d'Infanterie, qui fait partie de la 14^e Division d'Infanterie. Le corps prend part à la 1^{ère} bataille de l'Aisne³². Il est porté disparu le 13 janvier 1915 au nord de Soissons lors de l'offensive française où s'illustra le général Nivelle ; il est fait prisonnier le 14 janvier 1915 devant Crouy et dirigé vers Mayence (Allemagne).

Selon les termes de la Convention de Genève de 1906 les personnels de santé (et le clergé) ne sont ni considérés comme combattants ni traités comme prisonniers de guerre. Lorsque leur concours n'est plus nécessaire ils sont renvoyés dans leur armée ou leur pays³³.

²⁹ Berche Patrick, *Le Savoir Vagabond*, éditions Docis, 2013.

³⁰ Registres d'incorporation militaire. Archives départementales du Cantal.

³¹ Dossier Jean Vaquier. Service Historique de la Défense. Centre Historique des Archives. Salle de lecture Louis XIV. Pavillon du Roi. Château de Vincennes.

³² Registres d'incorporation militaire. Archives départementales du Cantal.

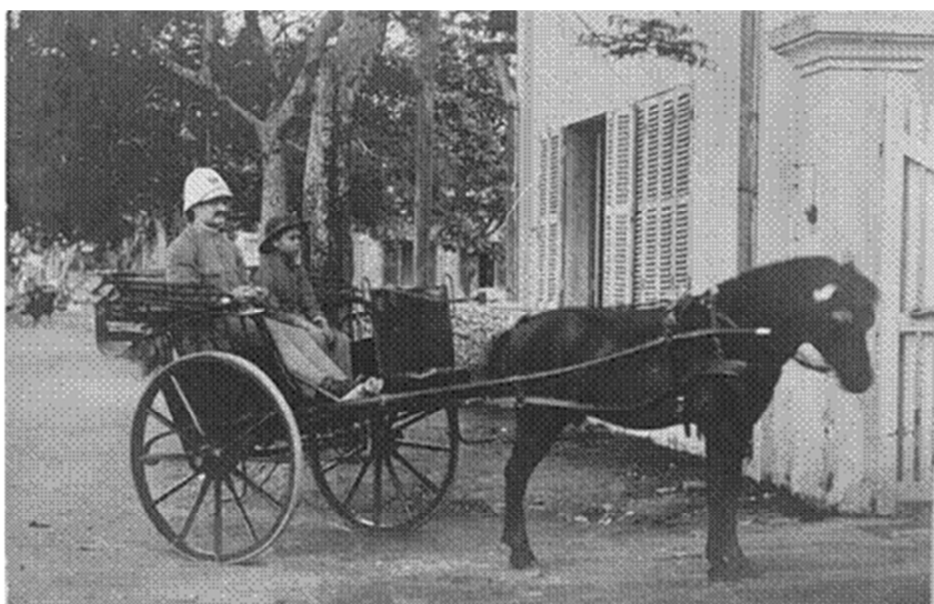
³³ Croix Rouge Internationale. Texte de la Convention de Genève signée le 6 juillet 1906. Articles 9 et 12. Site www.patrigest.ch/CICR-1906.



Jean Vaquier, à cheval en tenue de médecin militaire. A droite : uniforme de médecin aide-major
Copie d'original. Prêt de Mme Vaquier Leroyer

Il est rapatrié d'Allemagne le 26 septembre 1915, après 9 mois de captivité, et dirigé vers l'hôpital n°66 de Châtel-Guyon où il exerce.

Il embarque le 20 février 1916 à bord du paquebot réquisitionné Lotus (ex. Tonkin des Messageries Maritimes) à destination de Haïphong.



Jean Vaquier au Tonkin - Copie d'original. Prêt de Mme Vaquier Leroyer

Il est affecté, le 20 mars 1916, en tant que Médecin Aide Major de 1^{ère} classe au 9^e Régiment d'Infanterie Coloniale, appartenant à la 1^{ère} Division Coloniale (Groupe Indochine) basée à Hogang près d'Hanoï. Ce régiment n'a pas été engagé pendant le conflit³⁴.

Il embarque à Haïphong le 1^{er} septembre 1919 à destination de la métropole. Il reçoit une nouvelle affectation le 2 octobre 1919, au 1^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale (régiment dit « métropolitain » basé à Cherbourg) ou au 6^e Régiment d'Infanterie Coloniale basé à Lyon.

Sa fiche dans les registres d'incorporation militaire et son dossier au Service Historique de la Défense donnent des versions différentes sur sa nouvelle affectation. La tradition orale familiale ignore si Jean Vaquier a effectué un séjour dans l'une de ces villes et à cette période.

Pendant l'entre-deux guerres, Jean Vaquier reste à disposition du service de santé des armées sous diverses formes mais sans faire ni périodes, ni stages le privant, ainsi, de Légion d'honneur :

Mis à la disposition de la Direction du service de santé du Gouvernement Militaire de Paris ;

Mis à la disposition de la 13^e Région Militaire le 15 juillet 1921 ;

Mis à la disposition du Gouvernement Militaire de Paris le 21 janvier 1922 ;

Maintenu dans le cadre des officiers de réserve, par décision du Médecin Inspecteur Général du service de santé du Gouvernement Militaire de Paris, le 1^{er} juin 1922 ;

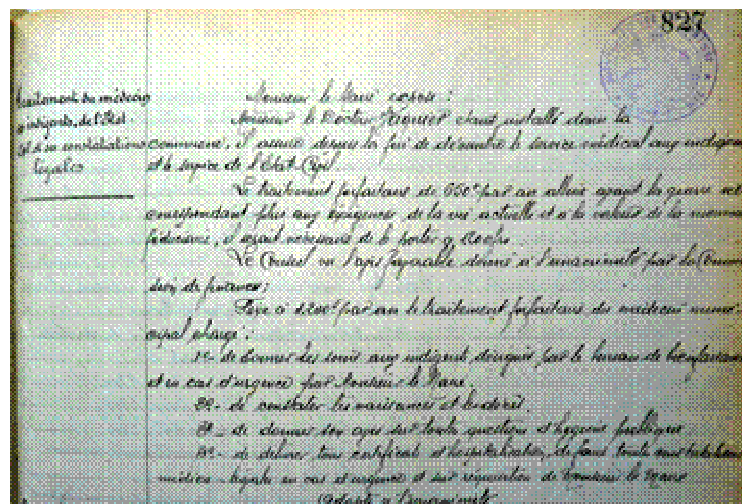
Réserviste de l'armée territoriale jusqu'au 1^{er} octobre 1931.

Il est libéré, définitivement, du service militaire le 1^{er} octobre 1937³⁵.

Le médecin civil et la démographie médicale de Noisy-le-Grand

Jean Vaquier s'installe vraisemblablement à Noisy en octobre 1919, à son retour du Tonkin.

Une délibération du Conseil Municipal du 8 février 1920 atteste de sa présence dans la commune : « Monsieur le docteur Vaquier étant installé dans la commune... ». Dans la même délibération il est validé « qu'il assure depuis la fin de décembre le service médical aux indigents et le service de l'état civil »³⁶.



Délibération du 8 février 1920 - Archives municipales de Noisy-le-Grand

³⁴ Journaux des unités engagées dans la Première Guerre mondiale, Mémoire des hommes, Ministère de la Défense.

³⁵ Dossier Jean Vaquier. Service Historique de la Défense. Centre Historique des Archives. Salle de lecture Louis XIV. Pavillon du Roi. Château de Vincennes.

³⁶ Délibérations du Conseil Municipal de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Sur son acte de mariage, à Paris, le 20 mai 1920, il est domicilié à Noisy-le-Grand, 1 avenue Georges Clémenceau³⁷.

Sur le recensement de la population de 1921 la famille est domiciliée à Noisy-le-Grand, à la même adresse.

À cette époque où l'ordre des médecins n'existe pas, la loi du 30 novembre 1892 prévoit qu'un médecin doit s'inscrire à la préfecture et au tribunal civil d'arrondissement dans le département où il souhaite exercer³⁸.

Art. 9. — Les docteurs en médecine, les chirurgiens-dentistes et les sages-femmes sont tenus, dans le mois qui suit leur établissement, de faire enregistrer, sans frais, leur titre à la préfecture ou sous-préfecture et au greffe du tribunal civil de leur arrondissement.

Le fait de porter son domicile dans un autre département oblige à un nouvel enregistrement du titre dans le même délai.

Ceux ou celles qui, n'exerçant plus depuis deux ans, veulent se livrer à l'exercice de leur profession, doivent faire enregistrer leur titre dans les mêmes conditions.

Il est interdit d'exercer sous un pseudonyme les professions ci-dessus, sous les peines édictées à l'article 48.

Art. 10. — Il est établi chaque année dans les départements, par les soins des préfets et de l'autorité judiciaire, des listes distinctes portant les noms et prénoms, la résidence, la date et la provenance du diplôme des médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes visés par la présente loi.

Ces listes sont affichées chaque année, dans le mois de janvier, dans toutes les communes du département. Des copies certifiées en sont transmises aux Ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de la Justice.

Extrait de la loi du 30 novembre 1892

Chaque année, est éditée une liste des praticiens appelée État Nominatif du Personnel Médical et Pharmaceutique du département. Pour la Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise de 1920, Jean Vaquier est l'unique médecin exerçant à Noisy-le-Grand³⁹.

Dans une ville où la population passe de 2500 habitants en 1919 à 7050 habitants en 1936 la démographie médicale reste peu active.

En 1926, trois médecins exercent à Noisy⁴⁰ : le docteur Jean Vaquier, le docteur Raymond Mérat (rue d'Alsace-Lorraine) qui a soutenu sa thèse à Paris en 1926 et le docteur Béhague (allée de la Grotte) qui est un médecin militaire ; sous l'influence d'un grand médecin neurologue, le Professeur Pierre Marie, il a soutenu une thèse, en 1919, sur les complications des traumatismes crâniens pendant la guerre, il deviendra neuropsychiatre au Val-de-Grâce^{41, 42, 43}. Il n'est probablement que résident.

³⁷ Acte de mariage de Jean Vaquier et Renée Mourgue. Mairie du 4^e arrondissement de Paris. Photocopie de l'acte. Archives de Paris.

³⁸ Loi du 30 novembre 1892 in Salomé Albert, Le Médecin et la Loi, Thèse de doctorat en droit, Faculté de droit de Paris, 1898.

³⁹ État Nominatif du Personnel Médical et Pharmaceutique du département de Seine et Oise, arrondissement de Pontoise. Archives Nationales de France. Pierrefitte. Cote F/17/4555.

⁴⁰ Rôle des Contributions Mobilières et des taxes d'Habitation. Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁴¹ Dossiers Pierre Béhague, André Vincens, Jean Jacques Vincens et Lucien Vincens. Service Historique de la Défense. Centre Historique des Archives. Salle de lecture Louis XIV. Pavillon du Roi. Château de Vincennes.

⁴² Thèses de médecine. Catalogue SUDOC. <http://www.sudoc.abes.fr/>. Bibliothèque Inter Universitaire Santé Paris Descartes. 12 rue de l'École de Médecine. Paris.

⁴³ Liste nominative des habitants de la commune de Maurs-la-Jolie. Archives départementales numérisées du Cantal.

ÉTAT NOMINATIF DU PERSONNEL MÉDICAL ET PHARMACEUTIQUE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE		
VERSAILLES IMPRIMERIE COOPÉRATIVE "LA SUIZEMBO" 25, Rue du Vieux-Versailles, 78		
- 13 -		
Neugne de St-Avid (C.)	Permain.	1 ^{er} décembre 1904, Paris.
Noé (Pierre).	Montmorency.	28 juillet 1888, Paris.
Oé (Pierre).	Francorville.	14 avril 1910, Paris.
Oppenot (Edmond).	Saint-Leu-la-Forêt.	23 juillet 1895, Paris.
Paris (Hirsch).	Aulnay-sous-Bois.	28 décembre 1892, Paris.
Paris (M ^{re}) (Rachel).	Aulnay-sous-Bois.	17 juillet 1900, Paris.
Picédu (Noël).	Le Raincy.	17 avril 1878, Paris.
Poguet (Paul).	Le Raincy.	11 juillet 1912, Paris.
Rebrevent (Paul).	Aulnay-sous-Bois.	20 mars 1901, Paris.
Regnard (Henri).	Neuilly-sur-Marne.	8 juillet 1909, Paris.
Reverdy (Joseph).	St-Ouen-l'Aumône.	20 juil. 1907, Montpellier.
Rindlenbach (Henri).	Maffliers.	18 juillet 1900, Paris.
Rouland (Léon).	Gagny.	23 juillet 1902, Paris.
Roux (M ^{re}) (Renée).	Montmorency.	11 juillet 1917, Paris.
Saury (Honoré).	Egghier-les-Bains.	24 mai 1870, Paris.
Serini (Basile).	Pontoise.	28 avril 1895, Paris.
Senleu (Louis).	L'Isle-Adam.	11 juin 1908, Paris.
Thibout (Ernest).	Engghien-les-Bains.	31 août 1895, Lille.
Thomas (Jacques).	Le Raincy.	28 novembre 1915, Paris.
Thullier (René).	Chars.	28 novembre 1901, Paris.
Trope (Léonard).	Bessancourt.	21 mai 1908, Toulouse.
Vaquier (Jean-Bapt.).	Noisy-le-Grand.	31 janv. 1912, Toulouse.
Weill-Spire (Salomon).	Egghier-les-Bains.	17 janvier 1887, Paris.

État nominatif du personnel médical de Seine-et-Oise (1920)

En 1930, le docteur Vaquier n'exerce plus qu'avec le docteur Raymond Mérat⁴⁴.

En 1936, deux médecins sont recensés : le docteur Vaquier, le docteur Roger Marquinié (Grande Rue) mais qui, en fait, est domicilié à Nanterre⁴⁵ ; l'explication est vraisemblablement qu'il est un jeune praticien qui a soutenu sa thèse la même année⁴⁶.

Néanmoins il exerce toujours à Noisy en 1938 en compagnie de Jean Vaquier et d'un nouveau venu le docteur Lucien Vincens (15 rue Gambetta)⁴⁷. Né dans l'Hérault en 1883, c'est un personnage haut en couleur, médecin militaire issu de l'école de santé de Bordeaux, descendant d'une famille de militaires (deux de ses frères sont morts pendant le 1^{er} conflit mondial). Il est, à la fois, chirurgien généraliste, gynécologue et stomatologue ! Il soutient sa thèse en 1910 à Bordeaux. C'est un baroudeur qui a servi en Afrique équatoriale et au Tonkin (comme Jean Vaquier). Il s'est marié dans un village de la colonie du Moyen Congo^{48, 49}.

Sur le registre des inscriptions à la sous-préfecture de Pontoise des diplômes des médecins pour les années 1843 à 1938, le docteur Behague n'apparaît pas. En revanche, est enregistré le docteur Alfred Mechiche, diplômé à Alger qui n'est retrouvé dans aucune autre source⁵⁰.

⁴⁴ État Nominatif du Personnel Médical et Pharmaceutique du département de Seine et Oise, arrondissement de Pontoise. Archives Nationales de France. Pierrefitte. Cote F/17/4555.

⁴⁵ Rôle des Contributions Mobilières et des taxes d'Habitation. Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁴⁶ Thèses de médecine. Catalogue SUDOC. <http://www.sudoc.abes.fr/>. Bibliothèque Inter Universitaire Santé Paris Descartes. 12 rue de l'École de Médecine. Paris.

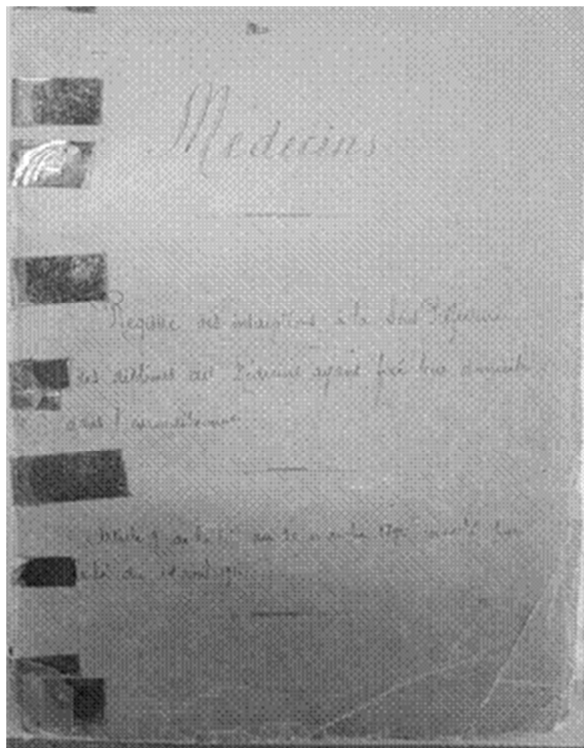
⁴⁷ Rôle des Contributions Mobilières et des taxes d'Habitation. Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁴⁸ État civil. Archives départementales numérisées de l'Hérault.

⁴⁹ Dossiers Pierre Béhague, André Vincens, Jean Jacques Vincens et Lucien Vincens. Service Historique de la Défense. Centre Historique des Archives. Salle de lecture Louis XIV. Pavillon du Roi. Château de Vincennes.

⁵⁰ Registre des inscriptions à la Sous-Préfecture des diplômes des médecins ayant fixé leur domicile dans l'arrondissement (1843-1938). Archives départementales du Val d'Oise, Cergy Pontoise, cote 1878W 18.

En 1946, pour une population de 6800 habitants, la ville compte trois médecins : les docteurs Vaquier et Vincens et le docteur Leiba Smilovici (48 rue Roger-Salengro). D'origine roumaine, il est diplômé de la faculté de Paris où il a soutenu sa thèse en 1935^{51, 52, 53}.



Registre des diplômes des médecins de l'arrondissement de Pontoise (1843-1938)

En 1950 alors que la ville compte environ 10 000 habitants, quatre médecins exercent à Noisy : Jean Vaquier, Lucien Vincens, René Lefèvre (83 rue de la République) qui a soutenu sa thèse à Paris en 1947, Jean Bogdanovsky (48 rue Roger-Salengro) qui a soutenu sa thèse à Paris en 1948^{54, 55}. Le fils de Jean Vaquier, Pierre, a soutenu sa thèse en 1949 à Paris⁵⁶ ; il remplace son père après son décès. Il est à noter que la ville attire beaucoup les jeunes praticiens nouvellement diplômés.

Dans l'immédiat après-guerre est élu et siège au conseil Municipal de la commune le docteur Dominique François Léonetti qui a soutenu sa thèse en 1915 à Paris. Le sujet de thèse est l'étude des épidémies dans les camps de prisonniers français en Allemagne⁵⁷. Il n'a, cependant, été retrouvé aucune trace d'une activité professionnelle à Noisy-le-Grand. Il donnera son nom au centre de PMI de la rue de l'Université⁵⁸.

⁵¹ Liste nominative des habitants de la commune de Maurs-la-Jolie. Archives départementales numérisées du Cantal.

⁵² Rôle des Contributions Mobilières et des taxes d'Habitation. Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁵³ Thèses de médecine. Catalogue SUDOC. <http://www.sudoc.abes.fr/>. Bibliothèque Inter Universitaire Santé Paris Descartes. 12 rue de l'École de Médecine. Paris.

⁵⁴ Rôle des Contributions Mobilières et des taxes d'Habitation. Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁵⁵ Thèses de médecine. Catalogue SUDOC. <http://www.sudoc.abes.fr/>. Bibliothèque Inter Universitaire Santé Paris Descartes. 12 rue de l'École de Médecine. Paris.

⁵⁶ Thèses de médecine. Catalogue SUDOC. <http://www.sudoc.abes.fr/>. Bibliothèque Inter Universitaire Santé Paris Descartes. 12 rue de l'École de Médecine. Paris.

⁵⁷ Dossiers Pierre Béhague, André Vincens, Jean Jacques Vincens et Lucien Vincens. Service Historique de la Défense. Centre Historique des Archives. Salle de lecture Louis XIV. Pavillon du Roi. Château de Vincennes.

⁵⁸ Délibérations du Conseil Municipal de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

L'activité du médecin généraliste :

Cette activité est importante, d'autant qu'il pratique l'obstétrique ce qui est habituellement le cas à cette époque où les accouchements ont lieu le plus souvent à domicile. Cependant, tous les accouchements ne se font pas en présence d'un médecin. Les sages-femmes pratiquent, dans bon nombre de cas, seules. Il a reçu, à Clermont puis à Toulouse, une solide formation dans ce domaine.

Il lui est confié des fonctions officielles. Depuis le 8 février 1920, il est chargé pour une somme de 1200 F par an de :

Donner les soins aux indigents désignés par le bureau de bienfaisance et en cas d'urgence par M. le maire.

De constater les naissances et les décès.

De donner son avis sur toutes questions d'hygiène publique.

De délivrer tous certificats d'hospitalisation, de faire toutes constatations médico-légales en cas d'urgence et sur réquisition du Maire⁵⁹.

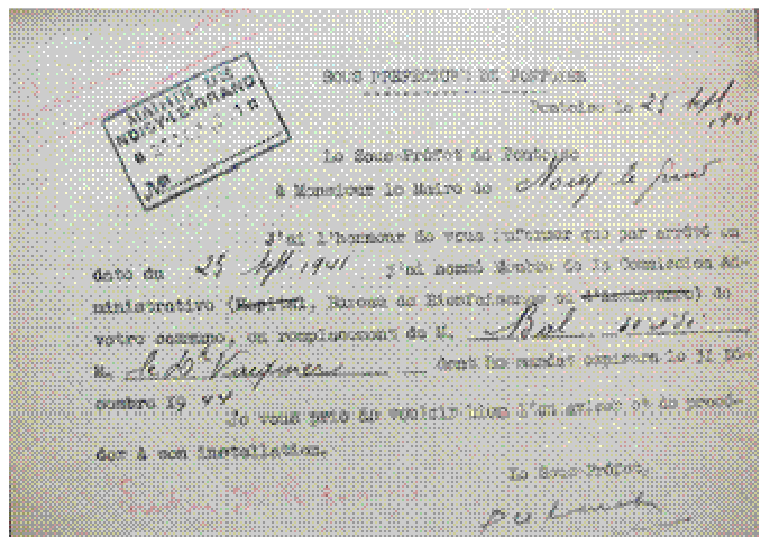
Après 1927 il partage l'assistance médicale avec le docteur Mérat avec lequel semblent exister des controverses financières⁶⁰.

De plus, une délibération du 2 avril 1932 le charge de l'inspection de la médecine scolaire pour 4000 F d'honoraires annuels, fonction qu'il exerce depuis, au moins 1927⁶¹.

Avec le docteur Vincens, il assure, à partir du 15 novembre 1942, la visite médicale, deux fois par an, des enfants des écoles ; cette activité est reconduite après la guerre, une visite trimestrielle - et non plus semestrielle - étant alors obligatoire (délibération du 24 février 1945)⁶².

Il est nommé à la commission administrative du bureau de bienfaisance le 23 septembre 1941⁶³.

Sa présence est attestée au Conseil d'Administration du bureau de bienfaisance en 1945⁶⁴.



⁵⁹ Délibérations du Conseil Municipal de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁶⁰ Lettre du docteur Mérat au Maire datée du 7 juin 1927. Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁶¹ Délibérations du Conseil Municipal de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁶² Délibérations du Conseil Municipal de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁶³ Lettre du sous-préfet de Pontoise au Maire de Noisy-le-Grand datée du 26 septembre 1941 concernant la commission administrative du bureau de bienfaisance. Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁶⁴ Conseil d'Administration du bureau de bienfaisance. Compte-rendu de séance du 6 juin 1945. Archives municipales de Noisy-le-Grand.

L'exercice médical au quotidien

Divers témoignages permettent, à la fois, de cerner le personnage et sa manière d'exercer. Ces témoignages ont été recueillis auprès de l'épouse de son fils, d'un ami proche de son fils apparenté à la famille, de patients ou de descendants de patients du docteur Vaquier.

Il consulte au 1 avenue Georges Clémenceau puis au 2 avenue Georges Clémenceau sans rendez-vous (« il y a la queue ») et à domicile. Il se rend chez les patients à pied, à cheval (« un cheval gris »), à bicyclette, en moto, en automobile (certains se rappellent d'une Peugeot 202 noire). Le téléphone est le 27. Il est possible aussi, pour demander une visite, de laisser un mot chez le pharmacien qui est relevé par le médecin.

Un témoin décrit le 2 avenue Georges Clémenceau que l'on peut situer, à l'heure actuelle, à la hauteur de la fontaine (« la pierre »), face à l'Espace Michel Simon, comme une belle demeure possédant un cabinet d'examens et une salle d'attente de grande taille, clairs et bien équipés.



La maison du 1 avenue Georges Clémenceau (aujourd'hui le 19)

Le docteur exerce plus qu'à temps plein et ne se réserve que de rares moments de détente ; il prend, cependant, « le temps qu'il faut ».

Il examine parfois sans stéthoscope, oreille et une serviette à même la peau pour ausculter les poumons.

On a le souvenir de son activité de médecin accoucheur : « il m'a fait naître », « il a fait naître tous mes frères et sœurs » ; une personne se souvient du docteur réalisant trois accouchements en 24 h. J'ai rencontré un témoin que le docteur avait jugé « mal parti » à la naissance, personne n'est parfait !

Mais on se rappelle aussi des vaccins, on n'y coupait pas : que ce soit à domicile, dans le bureau du directeur de l'école ou à la salle communale (baptisée en 1963 salle Gérard Philipe).

On le qualifie de : disponible, il n'hésite pas à repasser si le cas le nécessite, sympathique mais énergique et directif, bavard, rassurant, généreux et même charitable (il peut ne pas prendre d'honoraires). S'il visite plusieurs personnes de la même famille, il ne multiplie pas le prix de la visite. Il peut être familier, s'asseyant à la table familiale pour partager « le pot-au-feu » à l'occasion.

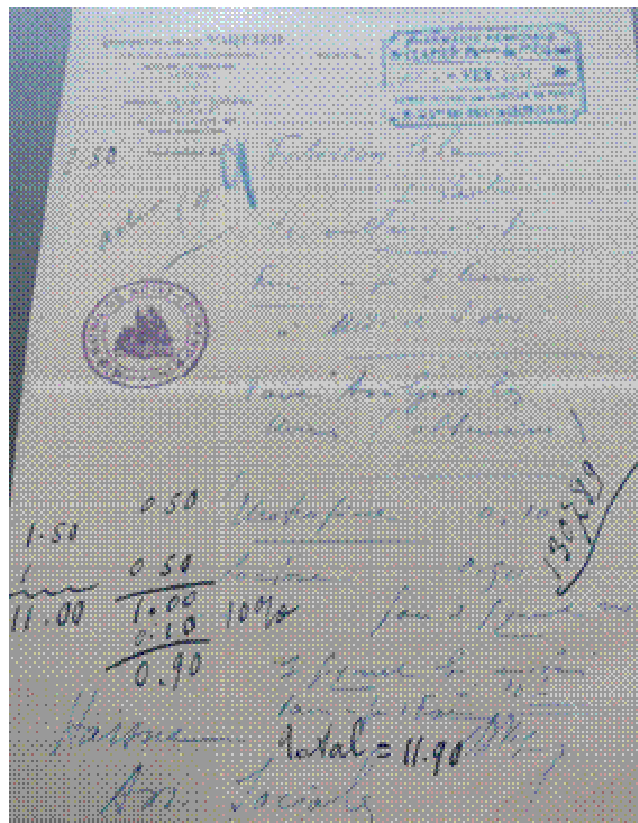
Il traite sur place, au cabinet ou à domicile, on suture, on agrafe les plaies, on réduit fractures et luxations, on draine des abcès. L'hospitalisation n'est qu'un recours ; dans ce cas il peut y conduire lui-même le malade dans son véhicule (un témoin m'a ainsi raconté son appendicite à l'âge de 11ans, l'opération a eu lieu à la « clinique de Nogent-Vincennes »).

Il traite parfois des affections graves : la descendante d'une patiente se souvient du traitement « d'une salpingite à la maison en 1934 » (il n'y a pas d'antibiotiques à cette époque).

Il fait aussi « le coup de poing avec les assurances sociales » : c'est l'exemple d'un ancien prisonnier de guerre dont l'administration avait contesté le délai avant la reprise du travail.

Un témoin proche rapporte le souvenir cuisant d'un abcès de fixation pour le traitement d'une fièvre typhoïde. Traitement très en vogue au début du XX^e siècle, l'abcès devait localiser en un point du corps une maladie infectieuse qui était générale.

L'abcès a été réalisé par le docteur Vaquier et le docteur Gorse de Villiers-sur-Marne, gendre de François Vaquier, avec lequel il semble avoir collaboré régulièrement.



Ordonnance de Jean Vaquier
avec commentaires et tarifs de la pharmacie

Les témoins insistent tous sur la grande peur de l'époque et qu'il a dû gérer : la tuberculose, sachant que les traitements efficaces ne sont apparus qu'au moment de sa mort.

On l'appelle, volontiers, « le père Vaquier », certains le qualifie de médecin de campagne, ce qui n'est pas faux entre les deux guerres.

Il a quelques patients célèbres : le comédien Michel Simon, le peintre-graveur Bernard Naudin, son ami, dont il sera question plus loin.

La deuxième guerre mondiale

Le 1^{er} août 1939, deux médecins exercent à Noisy-le-Grand alors qu'ils étaient trois, comme nous l'avons vu, en 1938⁶⁵ : Jean Vaquier et Lucien Vincens.

Jean Vaquier est rappelé le 19 septembre 1939 et affecté à l'hôpital militaire de campagne de Monléan, près de Montmirail (Marne) à la disposition de la 6^e région militaire ; en février 1940 il est de retour à Noisy-le-Grand⁶⁶. Lucien Vincens est mobilisé sur place⁶⁷.

En effet à la veille de la campagne de 1940, 19 800 médecins sont, eux aussi, mobilisés (décret du 11 septembre 1939) soit dans le service de santé militaire, soit sur leur lieu d'exercice.

Devant la levée de bouclier des édiles locaux et en raison de l'absence d'opérations militaires, le 15 février 1940, le ministre de la santé Marc Rucart obtient du gouvernement la démobilisation de 3300 médecins⁶⁸.

Dans l'enquête menée par la Kommandantur⁶⁹ il est précisé que, le 1^{er} août 1940, un seul médecin exerce à Noisy, un second rejoindra son poste après qu'il ait été démobilisé en zone non occupée le 21 août 1940.

Et, en effet, Jean Vaquier a bien été remobilisé le 13 mai 1940 et remis à la disposition de la 6^e Région Militaire à Montmirail.

Le docteur Vincens a quitté la ville dans la nuit du 13 au 14 juin 1940, comme beaucoup d'habitants du nord de la France pendant l'avancée allemande ; il a regagné rapidement son poste.

En juin 1940 les armées françaises refluent et Jean se replie avec l'ambulance chirurgicale lourde d'armée n° 406 vers Romilly (Aube).

À partir du 12 juin 1940 le repli se poursuit vers Egletons (Corrèze) puis jusqu'à Arpajon-sur-Cère (Cantal) pour finalement cantonner à Vézac près d'Aurillac (Cantal)⁷⁰.

Son épouse l'y rejoint avec leur fils Pierre.

Il est libéré à Salers (Cantal) le 12 août 1940 d'où il regagne Noisy pour y reprendre ses activités.

Il est définitivement rayé des cadres de l'armée à partir du 31 janvier 1943 soit à l'âge de 55 ans⁷¹.

Jean Vaquier en privé

C'est un homme de 1,65 m, aux cheveux et moustache bruns, aux yeux noirs d'allure sévère, il montre une cicatrice de la joue droite ; les lunettes cerclées de noir accentuent la sévérité du visage.

Le 20 mai 1920, alors âgé de 32 ans, il se marie à Paris (4^e arrondissement) avec Renée Anaïs Mourgues. Un des témoins du mariage est François Vaquier, médecin à l'hôpital de Villiers. C'est une très jolie femme de 26 ans, née à Paris 5^e le 10 mai 1894. Elle est déclarée « sans profession » mais c'est une artiste, peintre de talent, pratiquant surtout le pastel ; elle est une des rares femmes de cette

⁶⁵ Rôle des Contributions Mobilières et des taxes d'Habitation. Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁶⁶ Dossier Jean Vaquier. Service Historique de la Défense. Centre Historique des Archives. Salle de lecture Louis XIV. Pavillon du Roi. Château de Vincennes.

⁶⁷ État des médecins mobilisables. Enquête préfectorale de de 1939. Archives départementales des Yvelines, cote 7M.

⁶⁸ Le Service de santé militaire à la veille de la Campagne de France en 1940. Par Pierre Lefebvre, Claude Giudicelli et Francis Didelot. Communication présentée à la séance du 24 mars 1990 de la Société française d'Histoire de la Médecine. www.biusante.parisdescartes.fr/.

⁶⁹ Enquête de la Feldkommandantur de Versailles, septembre 1940, Archives Municipales de Noisy-le-Grand.

⁷⁰ Dossier Jean Vaquier. Service Historique de la Défense. Centre Historique des Archives. Salle de lecture Louis XIV. Pavillon du Roi. Château de Vincennes.

⁷¹ Dossier Jean Vaquier. Service Historique de la Défense. Centre Historique des Archives. Salle de lecture Louis XIV. Pavillon du Roi. Château de Vincennes.

époque à avoir fréquenté l'école des Beaux-Arts. Elle réside avec son père Marc Antoine, dessinateur et sa mère Antoinette, née Ligeron, au 34 du quai de Béthune.

La rencontre aurait eu lieu dans la résidence familiale d'un des témoins ; la future épousée ne l'aurait pas trouvé beau mais il lui serait apparu intelligent !

Ils n'ont qu'un enfant Pierre Marc, né le 14 septembre 1922 à Noisy-le-Grand au 1 rue Georges Clemenceau qui deviendra médecin, généraliste d'abord puis radiologue dans un cabinet de Bry-sur-Marne.



Avec son épouse Renée et son fils Pierre



Trois portraits de Jean Vaquier - Copies d'original, Prêt de Mme Vaquier Leroyer

Là encore, l'épouse et l'ami de son fils et les témoins cités plus haut rapportent quelques commentaires parfois cocasses.

Parmi les petites habitudes « du docteur », tous rappellent qu'il est fumeur ; la tempérance tabagique, malgré la connaissance des risques, n'a été adoptée par les médecins que plus tardivement. Son fils Pierre est aussi fumeur. La situation est particulièrement sensible pendant la deuxième guerre avec la pénurie de tabac. Grâce à la complicité et à la compétence technique de l'ami de son fils, étudiant à l'École d'Agriculture Coloniale de Nogent-sur-Marne, le tabac est cultivé, les feuilles séchées artisanalement et clandestinement avec l'aide de sel qui transforme parfois les cigarettes roulées en pétards au sens propre du terme.

Le dernier recours est de fumer des feuilles d'armoise.

Il aime le jardinage et, en particulier la culture des arbres fruitiers ; il possède un jardin au Clos-Saint-Vincent où sont récoltés pommes, poires et abricots ; un témoin rapporte avoir reçu des fruits du verger du docteur, en particulier, pendant la période de disette de la guerre.

Jean Vaquier joue au bridge, passe-temps fréquent chez les médecins ; il pratique avec des confrères et leurs épouses. On peut dénombrer jusqu'à quatre tables dans la maison de l'avenue Clémenceau.

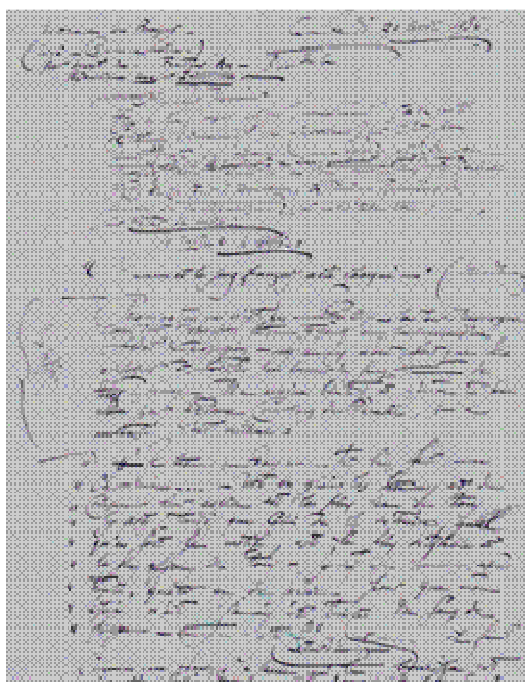
Il aime la musique, l'opéra, Offenbach ; il chante volontiers. Il fréquente l'opéra de Toulouse pendant ses études.

Il aime la chasse qu'il pratique, de temps à autres, en Sologne ou en Normandie. Dans le jardin de la maison il a fait bâtir un chenil pour abriter un chien setter.

Il fréquente, parfois et pour une période courte, la maison familiale de son épouse à Mongeroult près de Pontoise et, lorsqu'il s'y trouve il est fréquemment rappelé par téléphone.

Il se rend volontiers à Chalifert en Seine-et-Marne où il possède un bateau et un ponton pour naviguer sur la Marne.

Il échange, parfois avec humour, avec son ami le peintre et sculpteur Bernard Naudin, habitant temporaire de Noisy-le-Grand et du « hameau du Brayer ... érigé en commune libre » comme il le dit lui-même et avec lequel semblent transparaître des relations de convivialité. Dans une lettre datée de 20 avril 1936, où percent quelques sous-entendus politiques, Naudin lui déclare son admiration à propos de l'art médical : « Vous avez très bien fait ...L'Art de guérir les hommes et de conserver leur espèce est le plus beau de tous les arts alors que celui de les détruire, quel qu'en soit le motif, est le plus détestable et le plus affreux de tous »⁷².



Lettre manuscrite de Bernard NAUDIN à Jean Vaquier
Don de Mme Vaquier Leroyer aux Amis du Musée de Noisy-
le-Grand

Pendant sa dernière année de vie, il est souffrant ; son fils envisage le diagnostic de maladie de Horton (une maladie des artères), des témoins parlent de tumeur cérébrale. Un témoin décrit des cicatrices d'intervention au niveau du crâne. Une chute est aussi évoquée.

Il a été hospitalisé durant l'année 1950 ; l'enquête auprès des archives de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris n'a pas permis, à ce jour, de retrouver le dossier médical.

Il meurt le 28 juin 1951 à Noisy, à son domicile. C'est son fils qui déclare le décès.

Il est inhumé à Mongeroult, petit village du Val d'Oise près de Pontoise.

⁷² Lettre manuscrite de Bernard Naudin à Jean Vaquier. Don de Mme Vaquier Leroyer aux Amis du Musée de Noisy-le-Grand.



Sépulture de Jean Vaquier (1er plan) - Cimetière ancien de Montgeroult - Document personnel

Dans une délibération du 22 septembre 1951, le Conseil Municipal de Noisy-le-Grand décide de donner à une rue de la ville le nom de rue du docteur Jean Vaquier⁷³.

L'affaire n'est pas simple car il s'agit d'un changement toponymique qui fait disparaître la rue d'Alsace-Lorraine.

Le préfet de Seine-et-Oise s'en émeut dans une lettre du 29 octobre 1951, suite à un avis défavorable de la Commission des sites. Dans une délibération du 10 novembre 1951, le Conseil Municipal décide de maintenir sa décision estimant que le terme Alsace-Lorraine était une création allemande et que cette toponymie n'exprimait que le souvenir d'une défaite⁷⁴.

Que retenir de Jean Vaquier en dehors d'un nom de rue ? Qu'il fut un homme courageux, travailleur, généreux dont la vie a été riche, mouvementée et même aventureuse.

Né en 1888, dans un petit village du Cantal, son itinéraire l'a mené bien loin du nid familial et lui a fait vivre des événements majeurs dont certains sont liés à l'histoire de la France.

Il est issu d'un milieu modeste : le père est, ce que l'on appellerait de nos jours, un « cadre moyen » et sa mère une paysanne.

Il vit la vie d'interne au petit séminaire, loin des siens, dans une ville certes belle mais austère et que l'on imagine au climat rigoureux.

La loi sur la séparation de l'Église et de l'État en 1905 et les événements politiques qui l'ont entourée n'ont pas manqué de d'avoir eu un certain retentissement dans cette famille très chrétienne et sur cet enfant scolarisé au petit séminaire dont il est un élève brillant.

Son père meurt alors qu'il est un étudiant de 22 ans, engagé dans des études longues ; le décès frappe une famille nombreuse qui est confrontée à de sévères difficultés financières.

⁷³ Délibérations du Conseil Municipal de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

⁷⁴ Délibérations du Conseil Municipal de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

Il fait sa médecine à Clermont-Ferrand puis à Toulouse où il découvre, à la fois, la grande ville, la faculté mais surtout la vie de l'hôpital à la période charnière de la réforme des études médicales. Réforme majeure qui suit la promulgation de la loi de 1892 qui, pour certains, est le certificat de naissance de la médecine moderne.

Mais, et surtout, il est contemporain des deux conflits mondiaux dans lesquels il a été engagé.

Lors du premier, il vit, pendant quelques mois, la difficile expérience du médecin militaire confronté aux conséquences humaines de la guerre d'extermination. Il est ensuite prisonnier et purge 9 mois de captivité en Allemagne. Il termine la guerre en Extrême-Orient.

Lors du deuxième, il est rappelé alors qu'il est âgé de 51 ans, il accompagne le retrait des armées françaises au sein d'une ambulance chirurgicale lourde. Il revient à Noisy après la signature de l'armistice.

En 1940, son épouse et son fils Pierre âgé de 18 ans ont fui Noisy comme bon nombre de réfugiés pour rejoindre le père dans un camp de repli dans le Cantal ; son fils Pierre a d'ailleurs passé son baccalauréat à Aurillac. Avant de revenir un peu plus tard « au pays » pour échapper au STO au grand dam de ses tantes marseillaises et maréchalistes.

Mais, quel regard porte Jean Vaquier sur ces événements historiques, sur son existence de médecin, sur la politique de la France, sur son siècle, sur sa vie d'homme ? Il est impossible de répondre à cette question. Il n'a laissé aucun témoignage, aucun écrit, en dehors de rares et courts échanges tels ceux rapportés plus haut avec Bernard Naudin. Les témoins ne se souviennent d'aucuns commentaires qu'il aurait pu faire sur la médecine, la guerre, la politique.

Un seul document personnel a pu être consulté : il s'agit d'un petit carnet, rédigé du temps du petit séminaire : y sont consignés des blagues, des charades, des calembours, des historiettes, des jeux dans une écriture inclinée, mature, régulière et ferme.

Alors que prend fin la rédaction de la notice biographique de Jean Vaquier survient un événement singulier qui lui confère un bien malheureux épilogue : le 21 décembre 2015 décède le petit-fils de Jean Vaquier, Jean-Claude âgé de 69 ans, avec lui s'éteint la lignée.

Alain Bourguignat



Bulletins déjà parus

Bulletin n° 1 Septembre 2012	M.-R. Deranger : <i>Du "camp de Noisy-le-Grand" à l'ensemble d'ATD-Quart Monde.</i> C. Durand-Coquard : <i>Avant la guerre de 1939 à Noisy-le-Grand.</i> B. Jouet : <i>À la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres (1)</i> C. Coquard : <i>À Noisy-le-Grand en 1785, un mariage entre la finance, la magistrature et la diplomatie.</i>
Bulletin n° 2 Mars 2013 <i>Bulletin spécial école</i>	C. Jouët : <i>De la salle d'asile à l'école maternelle.</i> C. Durand-Coquard : <i>L'école à Noisy-le-Grand avant 1880 : repères.</i> C. Coquard : <i>Le groupe scolaire "du Centre" : 38 années de projets et de réalisations (1870-1908).</i> M. Cornec et B. Jouët : <i>Création de l'école du Richardet (1925-1937).</i> H. Teissèdre : <i>Le groupe scolaire de La Varenne (1929-1970) : une longue aventure ... et de témoignages.</i>
Bulletin n° 3 Septembre 2013	F. Baffet : <i>Les limites territoriales de Noisy-le-Grand entre 1789 et 1958 : quelques histoire: courtes.</i> J. Brouant : <i>Enseignement mutuel à Noisy-le-Grand.</i> C. Coquard : <i>Une affaire au Bois Saint-Martin... en 1822.</i> B. Jouet : <i>À la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres (2).</i>
Bulletin n° 4 Mars 2014	F. Baffet : <i>Un domaine noiséen au 18^e siècle : « l'ancêtre » de l'Ensemble Scolaire Cabrini.</i> M. Jouhanneau : <i>La rue de la République ne s'est pas toujours appelée ainsi...</i> C. Coquard : <i>Le centenaire d'une catastrophe aérienne à Noisy-le-Grand : 17 avril 1913.</i> C. Durand-Coquard et C. Coquard : <i>Dictionnaire historique des voies de Noisy-le-Grand : documents préparatoires.</i>
Bulletin n° 5 Septembre 2014 <i>Bulletin spécial 1^e guerre mondiale</i>	C. Durand-Coquard : <i>Vie quotidienne à Noisy pendant la 1^e guerre</i> G. Coquillard : <i>Quand mon grand-père, artisan à Noisy, participe à la guerre et en revient</i> A. Bourguignat : <i>Georges DUBOIS, un noiséen mort pour la France.</i> C. Coquard : <i>Deux innovations rurales sur le territoire de la commune</i> C. Bourguignat : <i>Le monument aux morts de Noisy</i> M.-R. Deranger : <i>Rues et voies portant un nom lié à la 1^e guerre</i>
Bulletin n° 6 Mai 2015	M. Jouhanneau : <i>Le tramway à Noisy-le-Grand : l'installation 1890-1904.</i> C. Bourguignat : <i>Métiers anciens, métiers disparus des Noiséens.</i> C. Durand-Coquard : <i>Qui sont les habitants de la Grande Rue en 1936 ?</i> A. Bourguignat : <i>Noisy-le-Grand, du village agricole à la cité moderne 1890-1960.</i> C. Bourguignat : <i>L'agriculture et la guerre de 1914-1918 à Noisy-le-Grand</i> C. Coquard : <i>Des artisans de Noisy-le-Grand au début du XX^e siècle : la dynastie Pascal</i>
Bulletin n° 7 Septembre 2015	Francis Baffet : <i>Un domaine noiséen au XIX^e siècle : la « grande maison », ancêtre de l'ensemble scolaire Françoise Cabrini.</i> Claude Coquard : <i>Louis-Adolphe Leroy de Saint Arnaud, conseiller municipal de Noisy-le-Gr (1860-1872)</i> Claudine Durand-Coquard : <i>Noisy-le-Grand il y a 50 ans : souvenirs d'une Noiséenne.</i> Hélène Teissèdre : <i>L'église de Noisy-le-Grand de 1920 à 1960.</i> Anne Baffet et Alfred Dittgen : <i>Petite histoire des églises « filles » de Saint Sulpice.</i>

Une approche nouvelle de l'histoire moderne de Noisy-le-Grand

Près de cent ans après l'édition du premier ouvrage sur *L'Histoire de Noisy-le-Grand* rédigé par Adrien Mentienne, l'intérêt des Noiséens était limité par l'absence d'une étude générale poursuivant dans le temps le travail entrepris. C'est le but que se sont fixé les deux auteurs, habitant la commune depuis plus d'un tiers de siècle et passionnés par leurs recherches historiques.

Ils ont suivi, en particulier grâce à un dépouillement systématique des *Registres des délibérations du conseil municipal*, le déroulement chronologique de la vie à Noisy-le-Grand sous les divers régimes qu'a connus la France depuis la Révolution française et jusqu'à l'aube de la V^e République.

Pour chacune des périodes considérées, ils ont choisi d'aborder un certain nombre de thèmes d'étude, sans prétendre à quelque exhaustivité que ce soit.

Le lecteur trouvera ainsi quelques-unes des principales étapes qui ont conduit le petit village briard de moins de 1 000 âmes jusqu'à la grande ville de banlieue de plus de 15 000 habitants à la fin de la IV^e République.

Claude Coquard et Claudine Durand-Coquard

Du village briard à la grande ville de banlieue

Histoire de Noisy-le-Grand (1789-1958)

Association Noisy-le-Grand et son Histoire (NLGH)

L'ouvrage est disponible, au prix de 18 €,

- à l'**Office de Tourisme et d'Animation de Noisy-le-Grand**,

1 route de Villiers (01 43 04 51 55)

Courriel : office.tourisme.nlg@orange.fr

- à la **librairie Folies d'encre**

4 rue du Marché - Noisy-le-Grand

(01 43 04 05 36)

- auprès des **membres de l'association**

- en s'adressant directement aux auteurs,

Claudine et Claude Coquard

90 rue de la Montgolfière

01 46 04 04 47

Courriel : claudine.coquard@neuf.fr